



# Contre-Rapport CEP

Marc-Etienne BURDET 26.01.2025

## Introduction

La Commission d'Enquête Parlementaire (CEP)  
Nom de code pour UBS : « GENEVA », comme par hasard !

## Les Sociétés miroirs

Luxembourg (Aujourd'hui Deutsche Börse) – Clearstream – Révélation\$

« Too Big to Fail » (TBTF) OU « trop gros pour faire faillite »

FINMA - ex Commission Fédérale des Banques (CFB)

Analyse succincte des manquements du rapport CEP qui prétend être EXHAUSTIF...

Le sentiment d'infériorité des membres des Autorités suisse

Liquidation de l'Or de la BNS pour soumettre la Suisse à l'État profond

Responsabilité des Sociétés de révisions

Causes des dérives des Institutions

Plaintes pénales et Réserves civiles

Destitution des membres du Gouvernement et du Parlement

Arrestation des membres de la CEP

Lexique

## **Gestion mensongère** des autorités fédérales dans le contexte de la crise de Credit Suisse

Avant d'entreprendre l'analyse du Rapport des Autorités à la suite du Hold-Up de CREDIT SUISSE par UBS – *bien que dans la réalité il s'agit plutôt d'une opération de blanchiment gigantesque à l'international visant à « effacer » tous les liens du CRIME ORGANISÉ impliquant les Autorités de surveillance internationales* – il faut garder à l'esprit que **CREDIT SUISSE + (SVB/BPS)**, **UBS + (SBG/SBS)**, **RAIFFEISEN** et les Banquiers Privés suisses **à l'instar de PICTET & Cie**, sont tous complices dans le CRIME dénoncé. Les Banquiers ont bénéficié de **la complicité des Partis politiques et des Autorités suisses (mais aussi internationales) dont le Département Fédéral des Finances, le MPC, FedPol**, des sociétés de révisions, etc. TOUS ont contribué à l'escroquerie des USD 3'700 milliards des royalties <https://swisscorruption.info/dossier> sur les brevets de Joseph FERRAYÉ. Cette opération a été rendue possible grâce à la **complicité de la DEA** et des **Gouvernements successifs des États-Unis**, en particulier du **Gouvernement CLINTON** et des **Gouvernements français** successifs, mais aussi d'autres Gouvernements et Monarchies à l'international.

La **France** a été l'instigatrice du détournement des brevets <https://swisscorruption.info/app3> etc., mais les USA avec l'aide de la **DEA en France** et de la **FED à New York**, ont joué un rôle capital dans le transfert des capitaux en Dollars US.

<https://swisscorruption.info/dossier>

<https://swisscorruption.info/usa>

<https://swisscorruption.info/dea>

<https://swisscorruption.info/moneyplane>

<https://swisscorruption.info/swissleaks>



# Rapport de la Commission d'enquête parlementaire 17 décembre 2024



**Karin KELLER-SUTTER**  
**Cheffe du Département des Finances**

## Commission d'Enquête Parlementaire (CEP) / UBS – CREDIT SUISSE



Présidente : **Isabelle CHASSOT**, conseillère aux États **PDC / Le Centre - Fribourg**  
Vice-présidente : Franziska RYSER, conseillère nationale **Les Verts** Saint-Gall

Les deux Parlementaires ci-dessous en faisaient partie et ont pris une veste aux dernières élections fédérales d'octobre 2023. Philippe BAUER a Présidé la Commission fédérale de Justice. Il a donc été complice dans l'escroquerie et le blanchiment des royalties au niveau de la "Mafia d'État".



La fonction de Présidente de la CEP, était faite sur mesure pour [Isabelle CHASSOT...](#) Elle coche toutes les cases des étapes de l'escroquerie et du blanchiment des royalties, pour garantir l'impunité des CRIMINELS impliqués dans le cadre de l'Affaire de Genève !

Abc Crédit Suisse

## Les 1000 vies de Chassot l'ont menée à la tête de la CEP

La sénatrice fribourgeoise réussit une fois de plus à être la bonne personne au bon moment en présidant la commission d'enquête sur Crédit Suisse. Et si cet alignement des planètes n'était pas un hasard?



Florent Quarez  
Publié 18.06.2023, 11h48



Une fois de plus, la sénatrice Isabelle Chassot (Le Centre/FR) a surgi de nulle part pour ratifier la mise.  
KEYSTONE

## Les 1000 vies de CHASSOT l'ont menée à la tête de la CEP

### La bonne personne, au bon moment, à la bonne place...

Comme on peut le voir ci-dessous, son parcours professionnel au cœur d'un Crime organisé qui a conduit à l'escroquerie de USD 3'700 milliards au début des années 1990 – **avec la complicité des banques suisses, de l'Industrie, de l'économie en général, mais aussi des Autorités conduites par le Conseil fédéral** – lui a effectivement permis d'être la bonne personne pour étouffer le CRIME auquel elle a participé.

Ce n'est pas le fait du hasard si le Gouvernement fédéral et son Parlement, ont élu Isabelle CHASSOT à ce poste.

Il était primordial, en formant cette CEP, de mettre en place des individus qui ne compromettraient pas les CRIMES en cours et qui garantiraient l'impunité de TOUS les acteurs, qu'ils fassent partie des escrocs, des complices ou simplement des corrompus !

Comme on peut le voir dans les points ci-dessous, le [PDC / Le Centre](#), a été corrompu dès la première heure de l'escroquerie. Mais le [PLR](#), le [PS](#), l'[UDC](#) ou encore [les Verts](#), ne sont pas en reste...

- Elle est Membre du **PDC / Le Centre** Fribourgeois depuis 1991. Un Parti dont le [Conseiller fédéral Flavio COTTI](#) était présent lors de la vente des brevets à Rio de Janeiro en 1992. Elle est Députée au Grand Conseil et deviendra [Conseillère d'État en 2001](#)
- Collaboratrice scientifique de [FedPol depuis 03.1995](#) sous la direction de Carla DEL PONTE avec comme Chef direct Michael LAUBER ex Procureur général de la Confédération, elle exerçait son activité quand la [police fédérale se faisait complice](#) de l'escroquerie des royalties ([voir aussi mémoire point 111](#))

- **08.1997** après la levée des séquestres, elle devient Conseillère personnelle d'[Arnold KOLLER \(PDC / Le Centre\)](#) au Département fédéral de la Justice dont on retrouve le nom dans l'affaire **RUBICON-CRYPTO AG et les complicités suisses avec la CIA...** Compte tenu des complicités du Gouvernement français de [François MITTERRAND](#) dont [Nicolas SARKOZY](#) était Ministre, il n'est pas inutile de signaler que [Frank G. WISNER II](#), beau-père de **SARKOZY**, était **Directeur de la CIA** à ce moment-là... Précisons aussi que [Olivier SARKOZY](#), demi-frère de Nicolas, a été Directeur général des services financiers du groupe de **CREDIT SUISSE** au début du blanchiment des royalties, avant d'entrer en 2002, au service d'**UBS**, comme codirecteur mondial des services financiers, etc.
- 05.1999 Isabelle CHASSOT est devenue Conseillère personnelle de [Ruth METZLER \(PDC / Le Centre\)](#). La Conseillère fédérale METZLER élue en 03.1999, avait occupé le poste de vice-Directrice de **PricewaterhouseCoopers (PwC)** de 1992 à 1999 quand les réviseurs internationaux planifiaient l'escroquerie et le blanchiment des royalties. Comme on l'a vu plus haut, **au même moment, les membres de FedPol dont faisait partie Isabelle CHASSOT, veillaient à ce que les preuves de l'escroquerie ne soient jamais mises en lumière...**

Il n'y a pas besoin d'aller bien loin dans la lecture de ce rapport, pour constater la **volonté délibérée** des membres de la CEP et plus particulièrement de sa Présidente **Isabelle CHASSOT**, de trahir l'Opinion publique et les Victimes du **Hold-Up** de CREDIT SUISSE par UBS, avec la complicité des membres des Autorités et Institutions fédérales. Bien que tenue au courant par nos démarches, la Présidente **CHASSOT a occulté les éléments fondamentaux de l'escroquerie**, qui ont permis à UBS et CREDIT SUISSE et aux autres banquiers cités plus haut, d'escroquer des milliers de milliards de francs au détriment des Victimes et du Peuple suisse. Des milliers de milliards dont le blanchiment a **échappé à l'imposition fiscale et donc aux Caisses de l'État**, ont contribué à l'appauvrissement des classes inférieure et moyenne de la Population. **Plus de 1,5 millions de Pauvres sont aujourd'hui (01.2025) répertoriés en Suisse... Les membres CRIMINELS des Autorités à tous les niveaux en sont les responsables !!!**

Dans leur rapport, les membres de la Commission citent :

**Par souci d'exhaustivité** (point 1 /Page 3), **l'enquête a également porté sur la quatrième phase, qui est ainsi relatée dans le présent rapport. Ce rapport est donc et de très loin, « non exhaustif » !**

Manifestement il manque des « phases » à leur rapport dans lequel **le premier souci a été de noircir 566 pages de papier pour dissuader le Citoyen lambda de s'y intéresser de trop près**. Ce rapport regorge de détails trop souvent insignifiants, de textes de lois et de procédures qui n'apportent rien, alors que **des éléments essentiels – comme les sociétés miroirs, l'implication de politiciens corrompus en lien avec la haute finance corrompue – ont été occultés.**

## Que sont ces « Sociétés miroirs » ?

**Credit Suisse AG**  
Paradeplatz 8 – 8001 Zürich

RC Suisse : 27.04.1883 – 31.05.2024  
CH-020.3.923.549-1 / CHE-106.831.974

**UK Registration / adresse Suisse :**  
FC007227 / 01.01.1993 – 21.06.2024

**Credit Suisse Group AG**

Paradeplatz 8 – 8001 Zürich  
RC Suisse : 03.03.1982 – 12.06.2023  
CH-020.3.906.075-9 / CHE-105.884.494

**UK Registration / adresse Suisse :**  
FC026825 / 26.05.2006 – 03.01.2023

**UBS AG**

Aeschenvorstadt 1 – 4051 Basel  
RC Suisse : 28.02.1978 - Active  
CH-270.3.004.646-4 / CHE-101.329.561

**UK Registration / adresse Suisse :**  
FC021146 / 12.06.1998 – Active

Hormis la **chambre de compensation CLEARSTREAM** <https://swisscorruption.info/clearstream> qui a joué un rôle primordial dans l'escroquerie des royalties, les banques opèrent leurs transferts par des « adresses » clearing. Chaque établissement à travers le monde, dispose de sa propre identité clearing.

Des milliards peuvent ainsi être transférés à une banque destinataire avec une adresse physique Suisse, mais les escrocs peuvent choisir l'option de virer l'argent sur le compte clearing domicilié offshore. **Ce sont des banques miroirs.** \*\*\* j'y reviens plus bas

Au travers d'une banque miroir domiciliée à l'adresse physique de la banque (mère), l'établissement peut ainsi détourner des sommes sans limite qui n'apparaîtront jamais dans son bilan. Les Victimes pourront toujours exiger d'avoir un relevé du compte cité dans l'ordre de virement qu'elles auraient dû recevoir, **la banque confirmera qu'elle n'a rien reçu, puisque l'argent aura été viré à la même adresse, mais sur un compte à l'étranger...**

Dénoncées depuis deux ans maintenant (12.2024) auprès du [Ministère Public de la Confédération \(MPC\)](#), dont l'**Élite des Procureurs ont contribué à l'escroquerie et au blanchiment des royalties** comme on peut le constater dans le lien précité ou encore sur le lien de [l'ex Procureur général Michael LAUBER](#), toutes nos plaintes ont été systématiquement rejetées ou classées sans suite, par les membres des Institutions contactées : MPC, Autorité de surveillance du MPC, Tribunal Pénal Fédéral, Autorité directoriale et exécutive suprême de la Confédération selon l'Art. 174 Cst (Conseil Fédéral), Commission de Justice (CJ), etc., TOUS veulent étouffer ce CRIME.



Dans le monde bancaire suisse, la banque aux trois clés, a toujours été la **Société de Banque Suisse / Schweizerischer Bankverein (SBS/SBV)** qui, comme en témoignent les ordres de virements cités ci-dessous à titre d'exemple, a porté une responsabilité colossale dans l'escroquerie des royalties. Ce n'est du reste pas pour rien que lors de la fusion de 1997, celle-ci s'est faite sous le nom d'UBS, afin de faire disparaître tout ce qui pouvait l'être, de l'escroquerie précitée en lien avec SBS/SBV...

Notons que ce fût le cas aussi pour la Banque Populaire Suisse / Schweizerische Volksbank (BPS/SVB) reprise par le CREDIT SUISSE.

- [Pièce 101](#) - 15 ordres de virements certifiés avec timbres **USD 5,370 mia**
- [Pièce 110](#) - Ordre de virement certifié **USD 1,5 mia**
- [Pièce 126](#) - Ordres de virements certifiés **USD 1.374 mia**
- [Pièce 159](#) - Ordre de virement certifié **USD 710 mio**
- [Pièce 160](#) - Ordre de virement certifié **USD 1,2805 mia**
- [Pièce 161](#) - Ordre de virement certifié **USD 1,750 mia**

\*\*\*



Une étude de Christian CHAVAGNEUX, auteur de « **Économie et politique internationale** » présentait le schéma ci-dessus, dans le journal « Alternatives économiques » N° 194 de juillet 2001, suivi des extraits ci-après :

### « **4000 milliards d'euros d'argent sale** »

« **L'affaire CLEARSTREAM [aujourd'hui propriété de Deutsche Börse]** a bouleversé les estimations réalisées jusqu'à présent du montant d'argent sale circulant dans le monde.

L'histoire commence en février dernier (2001), quand sort le livre de **Denis ROBERT** et **d'Ernest BACKES, Révélation\$** (éd. Les Arènes). Il explique comment la société privée CLEARSTREAM organise une comptabilité parallèle (des comptes « non publiés ») qui enregistre des transferts financiers internationaux en partie douteux.

CLEARSTREAM est une chambre de compensation internationale : elle permet aux grandes banques d'échanger des actions et des obligations sans avoir à se les envoyer par la Poste, comme cela se pratiquait encore dans les années 60. Pour cela, chaque client dispose d'un compte qui est crédité ou débité en fonction de ses achats et de ses ventes de titres.

Une partie des comptes non publiés sert à résoudre des problèmes techniques pour les échanges financiers entre des banques et leurs filiales.

Mais les autres permettent de faire circuler de l'argent sale. La justice luxembourgeoise a ouvert, le 11 mai 2001, une information judiciaire contre les dirigeants de CLEARSTREAM, notamment pour blanchiment. Le 15 mai 2001, **André LUSSI**, son président (**ex UBS SA**), et deux autres hauts dirigeants ont été suspendus de leur fonction par le conseil d'administration de la société.

La justice luxembourgeoise s'est décidée à agir après qu'un nouveau témoin a apporté des informations capitales. Non seulement il confirme les révélations du livre, mais il indique qu'environ 15 % des transactions passeraient par la comptabilité occulte. Comme CLEARSTREAM a passé un total de **50 000 milliards d'euros de transactions en 2000, cela correspondait à 7 500 milliards d'euros**. Si la moitié seulement concerne des opérations douteuses, cela fait **pratiquement 4 000 milliards d'euros d'argent sale**, le double de toutes les estimations connues jusqu'à présent. Sans compter ce qui, éventuellement, peut passer par EUROCLEAR, le principal concurrent de CLEARSTREAM, et par le **système SWIFT**, par lequel transitent les transferts internationaux d'argent liquide.

On sait désormais que, dès 1992, de grandes banques connues, en France, en Hollande, en Allemagne, **en Suisse** et au Royaume-Uni, ont eu recours à ces comptes non publiés. Et même des **ultinationales**, (**NESTLÉ**, **ABB**, etc.) alors que le système est a priori réservé aux établissements financiers. A quelles fins ? On aurait pu espérer que la justice ne se serait pas contentée de faire tomber quelques têtes et qu'elle aurait demandé à ces grandes entreprises de s'expliquer ».

Rédaction : **Malheureusement dans la réalité, les « juges » et politiciens ont été achetés et les CRIMES qui ont pris de l'ampleur, se poursuivent de nos jours !**

## « Too Big to Fail » (TBTF) ou « trop gros pour faire faillite »

Contexte de la Législation TBTF - Surveillance de la stabilité du marché financier suisse : acteurs et coordination

- Crise financière de 2008 : La faillite de Lehman Brothers et les renflouements massifs de banques comme UBS et Citigroup ont mis en lumière les risques posés par les institutions financières TBTF. Ces banques, en raison de leur taille et de leur interconnexion, pouvaient provoquer des crises systémiques si elles s'effondraient.
- Objectif principal : La législation TBTF vise à réduire le risque de faillite des banques systémiques et à limiter les coûts pour les contribuables en cas de crise. Elle cherche également à éviter que les banques ne prennent des risques excessifs en s'appuyant sur l'idée qu'elles seront sauvées par l'État en cas de problème.

Les Principaux éléments de la législation TBTF (succinctement) sont :

- Ratio de fonds propres (*maintenir un niveau de fonds propres plus élevé que les autres banques*)
- Capital supplémentaire pour les banques systémiques (Les banques systémiques doivent détenir un coussin de capital supplémentaire)
- Plans de résolution « Living Wills » ou « testaments de vie » pour montrer comment elles pourraient être démantelées en cas de faillite
- Surveillance renforcée (Supervision macroprudentielle, tests de résistance, etc.)
- Restrictions sur les activités risquées

### Critiques et limites de la législation TBTF

En page 4 du rapport, on lit : « *En Suisse, la garantie de la stabilité financière est le fruit de l'action conjuguée de plusieurs acteurs. La loi sur la surveillance des marchés financiers (LFINMA) et les autres lois sur les marchés financiers attribuent à la FINMA la responsabilité de la surveillance microprudentielle* ».

Complexité réglementaire : Les règles TBTF sont souvent complexes et coûteuses à mettre en œuvre, ce qui peut peser sur la compétitivité des banques.

Risque moral : Malgré les mesures prises, les banques systémiques peuvent **encore compter sur un soutien implicite de l'État en cas de crise, ce qui peut les inciter à prendre des risques excessifs.**

**Efficacité limitée :** La crise de Credit Suisse en 2023 a montré que même avec une législation TBTF robuste, les banques systémiques peuvent encore faire face à des difficultés majeures, nécessitant une intervention de l'État.

### Conclusion

En théorie, la législation TBTF est un outil essentiel pour prévenir les crises financières et protéger l'économie mondiale des risques posés par les banques systémiques.

La crise de Credit Suisse a cependant démontré que quand des entités criminelles – dont feraient partie des membres des Autorités de surveillance et du monde politique enclins à se faire corrompre – la Législation peut avoir un effet pervers et contraire, en permettant de donner l'illusion qu'elle a été appliquée. Elle sert alors de couverture pour garantir l'impunité des criminels en cause et le rapport de la CEP en est une démonstration magistrale. La crise CREDIT SUISSE met en évidence



que la Loi peut être contournée et qu'elle doit être adaptée pour répondre aux défis du système financier trop souvent en mains d'individus malveillants. En Suisse, les Autorités ont voulu faire croire que la législation TBTF avait joué un rôle clé dans la gestion de la crise de CREDIT SUISSE, mais elle a surtout démontré que les Autorités, quand elles sont corrompues, peuvent faillir à leur DEVOIR sans difficulté !

## Qui sont donc ces « acteurs » providentiels depuis 1992 ?



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA  
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA  
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA  
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

### Introduction

### Présidents du Conseil d'Administration

### Directeurs généraux (CEO)

### Autres Membres

On va voir dans les liens des Présidents, CEO et autres Membres de la FINMA ci-dessous, que les critères de sélection du Conseil Fédéral, pour nommer les membres de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, sont en lien direct avec l'escroquerie et le blanchiment des royalties dans [l'Affaire de Genève](#).

**Les candidats élus au sein de la FINMA, ont tous été impliqués dans le CRIME précité et donnent ainsi la garantie qu'ils ne mettront pas en péril leur propre carrière professionnelle, en dénonçant des crimes auxquels ils auraient accès dans le cadre de leur nouvelle fonction. Ils veilleront donc tout particulièrement à ce que les CRIMES commis dans ce contexte, ne viennent jamais en lumière, garantissant ainsi l'impunité totale des CRIMINELS et celle des politiciens et membres des Institutions qui en ont été complices.**

### Présidents du Conseil d'Administration depuis 1991



[Kurt HAURI](#) / [Jean-Baptiste ZUFFEREY](#) / [Eugen HALTINER](#) / [Anne HÉRITIER-LACHAT](#) / [Thomas BAUER](#) / [Marlene AMSTAD](#)

Kurt HAURI

Kurt HAURI a été Directeur de la Commission Fédérale des Banques (CFB), puis Président de la FINMA jusqu'au 30.09.2006. Le Département Fédéral des Finances était alors sous la Tutelle des Conseillers Fédéraux [Otto STICH](#) - [Kaspar VILLIGER](#) et [Hans-Rudolf MERZ](#).

Kurt HAURI a exercé des fonctions au sein de la Confédération depuis 1962 et au sein de la Commission Fédérale des Banques (CFB), depuis 1985. Le Conseil fédéral l'a nommé en 1986 au poste de Directeur du Secrétariat et l'a désigné, dix ans plus tard, comme Président de la Commission des banques. Dans cette fonction, il a assumé également la présidence de la **Chambre des offres publiques d'acquisition (COPA)** et de la Chambre d'entraide administrative de la Commission des banques.

Kurt HAURI, nommé par le Conseil Fédéral, était donc au service de **l'Administration fédérale des Finances (AFF)** et était à la tête des organes de contrôle des banques pendant que celles-ci escroquaient les USD 3'700 milliards de royalties en lien avec l'Affaire de Genève.

### Jean-Baptiste ZUFFEREY

Professeur à l'Université de Fribourg, il a été nommé membre de la CFB/EKB en 2001 et Vice-Président en 2003. Il a assuré la Direction de la Commission Fédérale des Banques, par intérim de 10.2005 à 01.2006.

Dans une interview du Temps (29.03.2004), Jean-Baptiste ZUFFEREY déclarait que pour lui, le mandat de la commission se résume à assujettir les instituts bancaires à autorisation et à **contrôler en permanence que leurs agissements soient conformes au droit** et ne mettent pas en péril leur solidité. *« Un de nos objectifs par exemple est de vérifier que le **rapport entre leurs fonds propres et les montants qu'ils prêtent soit équilibré**. C'est un service très important. Car un déséquilibre à ce niveau peut provoquer des dégâts macroéconomiques importants. C'est exactement ce qui s'est produit avec la BCGE et la BCV »*. Selon lui toujours, *« Les banquiers se méfient des professeurs, reconnaît-il. Pourtant il importe que des personnes de l'extérieur puissent apprécier où est l'intérêt public. Ce n'est pas le cas si l'on est impliqué dans les affaires.»* Jean-Baptiste ZUFFEREY traque les imprécisions et les fausses virgules. *« Cette rigueur est notre manière à nous juristes de rendre service à la société »*.

Il aurait assurément fait un bon pasteur ou un bon curé, selon l'adage **« faites comme je dis et pas comme je fais... »**.

Jean-Baptiste ZUFFEREY apparaît dans 13 Registres du commerce dans notre base de données sur le blanchiment des royalties, entre autres comme membre du Conseil d'Administration de la banque **Compagnie bancaire Espirito Santo SA**. À partir de là, les liens sont établis jusqu'au cœur des membres du complot, qui ont escroqué les royalties.

### Eugen HALTINER

Eugen HALTINER a été nommé Président de la FINMA en janvier 2006, après avoir pris une retraite anticipée à l'UBS. Il figure au RC de **164 sociétés** – dont les sociétés du Groupe SIX – dans notre base de données sur le blanchiment des royalties.

Il avait été **membre de la Direction UBS Suisse de 1993 à 1998** et avait dirigé la [fusion SBS - UBS](#). Il avait donc directement contribué à la mise en place des [Sociétés miroirs](#) et de l'escroquerie et du blanchiment opérés dans ce contexte.

Eugen HALTINER avait en outre travaillé à la comptabilité centrale du département Business Banking de l'UBS de 1973 à 2006 et plusieurs années à New York.

Une plainte pour violation du secret bancaire aurait été déposée contre **Peter KURER**, président du conseil d'administration d'UBS et Eugen HALTNER président de la FINMA. Le cabinet d'avocat zurichois Rüd Winkler Partner, avait déposé la plainte en question au nom de huit Clients d'UBS dont les données bancaires avaient été transmises au fisc américain.

Personnalité finalement politiquement controversée en raison de ses liens avec l'UBS son ancien employeur, le départ surprise d'Eugen HALTNER en 10.2010, avait été annoncé en août 2010.

### **Anne HÉRITIER-LACHAT**

Elle a été Présidente de la FINMA de 01.2011 à 12.2015. Elle était entrée comme membre de la CFB en 01.2005 à la succession de **Rajna GIBSON** et avait été nommée au Conseil d'administration de la FINMA en janvier 2009.

**De 1982 à 1999, Anne HÉRITIER-LACHAT était Avocate à Genève et enseignait à l'Université. Elle a été Juge suppléante à la Cour de Justice de Genève de 1987 à 1996 et Juge du Tribunal de première instance de 1998 à 2001. Elle a donc assurément eu à traiter les [plaintes pénales](#) en lien avec l'escroquerie des royalties qui ont toutes été rejetées sur la base de machinations incroyables...**

De 1993 à 1998, Anne HÉRITIER-LACHAT a été Conseillère juridique de la Commission de régulation de la bourse et ensuite de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA). Un poste stratégique pour contrôler le blanchiment des royalties, entre autres par la privatisation des Régies fédérales.

En 2000, elle a été nommée membre de la COPA et vice-Présidente en 2004 avant d'entrer au CA de la FINMA en 2009, comme on l'a vu plus haut.

**Aujourd'hui, Anne HÉRITIER-LACHAT est Présidente de l'Hospice général de Genève**, une Société de droit public inscrite au RC sous le N° CHE-108.905.589. Si les membres inscrits aujourd'hui au RC ne semblent pas avoir une réelle implication dans le blanchiment des royalties, notons que ce ne fut pas le cas par le passé, ce qui laisse penser que l'Institution a joué un certain rôle dans le blanchiment des royalties. La présence d'Anne HÉRITIER-LACHAT à la **présidence de l'Hospice général**, elle-même impliquée dans ce blanchiment, est probablement le verrou de sécurité des Autorités, pour prévenir toute fuite...

### **Thomas BAUER**

Entré à la FINMA en 08.2015, il a été Président du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020. Il a succédé à Anne HÉRITIER-LACHAT.

Avocat, Thomas BAUER a travaillé au service fiscal d'**UBS à Zürich**, de 1987 à 1988. Il a ensuite occupé le poste de *General counsel* au service juridique et fiscal de la **BfG Bank (Schweiz) AG** de 1988 à 1994. Il faut relever que la plupart des personnes inscrites dans ce Registre du commerce sont, selon notre base de données, étroitement liées à l'escroquerie et au blanchiment des royalties C'est le cas à titre d'exemple, de **Paul WIEANDT** que l'on retrouve également dans la fameuse **TradeXBank AG (ex Sberbank \*\*\* / Troika Dialog Bank)** dont le Président actuel (2025) est l'ex Conseiller National membre de la Commission fédérale de Justice (CJ) **Christian LUESCHER...** Raymond LUESCHER (aujourd'hui décédé), père de Christian, était Directeur de **PICTET et Cie**. Il était inscrit au Registre du commerce de **334 sociétés d'investissements à Panama** dont la plupart chez **MOSSACK FONCECA** et 25 autres sociétés en Suisse...

**\*\*\* voir plus bas la rubrique « Mais ça ne s'arrête pas là » [William Felix \(Bill\) BROWDER](#)**

De 1994 à 1998, Thomas BAUER avait rejoint le *Legal Services* de **Ernst & Young**. Il est ensuite devenu Partner de Ernst & Young, de 1998 à 2014. Rappelons que **Ernst & Young a été le « Réviseur » qui a mis en place les « sociétés coquilles » qui ont contribué à escroquer les royalties... Jean-Marie GHISLAIN (Appendice 04 - point 12 à 18)**, Président de la Société **WILDROSE Investors Group Inc** à Panama, a été un acteur clé dans l'escroquerie et avait été mis en place par Ernst & Young !

Il est important de signaler encore que de 1990 à 03.2016, Thomas BAUER a été **Juge et Président de Cour (depuis 1998) à temps partiel, au Tribunal cantonal de Bâle-Campagne**. Un poste clé pour maîtriser le complot et s'assurer qu'aucune plainte en lien avec l'escroquerie ou le blanchiment, ne puisse mettre en danger l'impunité des CRIMINELS...

## **Marlene AMSTAD**

Elle a été nommée Présidente de la FINMA au 1er janvier 2021 et occupe toujours le poste (02.2025). Elle était entrée au Conseil d'Administration de la FINMA le 1er janvier 2016 et en fut vice-Présidente à partir de 2018.

Elle a débuté sa carrière en 1994 au centre de recherche conjoncturelle de l'EPFZ, où elle s'est occupée de prévisions concernant les tournants économiques. **En 2000, elle a rejoint CREDIT SUISSE, dans la gestion du risque de crédit.**

De 2002 à 2004 et de 2006 à 2011, elle a travaillé à la **Banque Nationale Suisse**, en dernier lieu comme directrice suppléante et cheffe de la stratégie d'investissement et de l'analyse des marchés financiers. Elle a donc **pu observer et contribuer de près, aux transactions liées au blanchiment des royalties.**

En 2004 et 2005, elle a travaillé pour la **Federal Reserve Bank of New York (les avions cargos de US dollars)**, dont elle a développé l'indice d'inflation sous-jacente publié mensuellement.

À partir de 2012, Marlene AMSTAD a travaillé comme conseillère à la Banque des Règlements Internationaux (**BRI**) à Hong Kong. Elle y coordonnait la « Asian Bond Fund initiative » des onze plus grandes banques centrales asiatiques. De 2016 à 2021, elle s'est consacrée à l'enseignement et la recherche dans le domaine de la monnaie et des activités bancaires en tant que professeur à la Chinese University of Hong Kong, Shenzhen.

Sous la présidence de Marlene AMSTAD, le 6 mai 2024, les Etats-Unis ont retiré **TradeXBank** de leur liste d'entités proches du pouvoir russe et donc soumises à des sanctions. **La banque zurichoise présidée par l'ancien Conseiller National membre de la Commission fédérale de Justice Christian LÜSCHER** – banque rachetée en septembre 2022 par l'entrepreneur genevois **Abdallah CHATILA (m3 Groupe Holding SA à Genève)** – est l'ancienne filiale suisse du groupe bancaire russe **Sberbank**, qui faisait l'objet de sanctions américaines depuis 2014 lors du conflit en Ukraine. Tant que la banque suisse figurait sur cette liste, elle ne pouvait pas effectuer de transactions en dollars, la monnaie reine pour le financement du commerce international de matières premières. Sortir de cette liste lui a donc permis d'utiliser à nouveau le dollar et ainsi de « *clairement accélérer sa croissance, puisqu'elle a pu de nouveau répondre normalement à toutes les demandes des clients* », résume son président, **Christian LÜSCHER**. Gageons que son ancienne fonction comme membre de la Commission fédérale de Justice, l'a aidé à convaincre les responsables fédéraux... !!!

Il faut préciser encore qu'**Anne HÉRITIER-LACHAT** (voir plus haut), ancienne Présidente de la FINMA a figuré au RC de la société **Montres In Extenso SA d'Abdallah CHATILA**, comme commissaire au sursis. Une société où le lien « politique » était en outre assuré par **Benedict FONTANET** (administrateur d'autres sociétés de CHATILA et figurant dans **117 sociétés** dans notre base de données), avec comme organe de révision **BERNEY & Associés**, réviseur de **centaines de sociétés liées au blanchiment des royalties...** En outre, la famille FONTANET pèse très, très, très lourd dans le blanchiment des royalties, comme le démontre notre base de données. **Ursula CASSANI BOSSY**, membre de la FINMA fait partie aussi des familles proches et alliées des **FONTANET...**

Il faut relever que **la toile tissée au sein du crime organisé**, ne s'arrête pas seulement aux quelques noms indiqués plus haut, mais comme nous le démontre notre base de données, une grande partie des membres de leurs familles respectives, sont impliqués dans l'escroquerie et/ou le blanchiment des royalties et **occupent des postes clés pour garantir leur impunité et celle de leurs complices !**

## Directeurs généraux (CEO) depuis 1991



ZUBERBÜHLER Daniel / [RAAFLAUB Patrick](#) / [BRANSON Mark](#) / [BLÖCHLIGER Jan](#) / [ANGHERN Urban](#) / [Birgit RUTISHAUSER](#) / [WALTER Stefan](#)

### ZUBERBÜHLER Daniel

Il a un parcours intéressant en lien avec l'escroquerie et le blanchiment des royalties... De 06.1976 à 12.1995, il était Chef du service juridique de la CFB. De 01.1996 à 12.2008, il a été nommé Directeur.

Parallèlement, de 01.1996 à 12.2010, Daniel ZUBERBÜHLER a été membre du FSB Standing Committee on Supervisory and Regulatory cooperation.

Il a été vice-Président du Conseil d'Administration de la FINMA de 01.2009 à 12.2011, après quoi il est devenu **Directeur de KPMG de 01.2012 à 10.2013**. Rappelons que KPMG est l'un des principaux réviseurs qui a planifié l'escroquerie et le blanchiment des royalties. Le **Fils de Rainer E. GUT ex Président de CREDIT SUISSE (Alexander GUT)** a été associé d'Ernst & Young et de KPMG avant d'être membre du Comité de Direction de CREDIT SUISSE...

De 2014 à 2019, Daniel ZUBERBÜHLER a été membre du Conseil d'Administration de EFG International AG & EFG Bank AG à Zürich. Il fait en outre partie de la **Law and Economics Foundation St. Gallen**, société dans laquelle apparaît la « crème » des individus qui ont contribué à escroquer et blanchir les royalties, à l'instar de [Kaspar VILLIGER](#), [Thomas W. BECHTLER \(104 RC\)](#), [Sepp BLATTER \(\\* 2 \\*\)](#), [Hugo BÜTLER](#), [Rolf DÖRIG](#), [Bruno GEHRIG](#), [Benedict HENTSCH](#), [Philipp HILDEBRAND \(\\* 2 \\*\)](#) et [\(\\* 3 \\*\)](#), [Peter KURER](#), [Peter NOBEL](#), [Urs ROHNER](#), [Thomas SCHMIDHEINY](#), [Peter SPUHLER](#), [Walter THURNHERR](#), [Pierin VINCENZ](#), [Hans WILLE](#), [Urs ZULAUF](#), et des dizaines d'autres dont les centaines de liens démontrent leurs implications dans le **CRIME ORGANISÉ** au sein de la [MAFIA d'État](#).

### RAAFLAUB Patrick

Il est né à Bâle en 1964. Il a débuté sa carrière comme économiste au **CREDIT SUISSE** et EBDI Consulting au tout début des années 1990, quand le CS escroquait les royalties.

Patrick RAAFLAUB a pris ses fonctions au sein de la FINMA, le 1er janvier 2009 et il en a assumé la direction jusqu'au 31 janvier 2014.

Patrick RAAFLAUB figure au RC de 20 sociétés dans notre base de données, principalement de SWISS Re et de caisses maladies fusionnées par la CSS de Lucerne. Il faut relever que dans les Sociétés de SWISS Re, celle de **SWISS Re Management à Adliswil CH-020.3.042.183-9 (CHE-428.449.283)** dispose de **DEUX sociétés miroirs à Londres. RC FC032707 créée le 30.07.2015** dans laquelle Patrick RAAFLAUB n'apparaît pas au RC. Cependant, les statuts précisent que les propriétaires comprennent aussi ceux de la société **SWISS Re CH-020.3.036.183-8 (CHE-191.546.434)**. **Patrick RAAFLAUB a été enregistré au RC de cette dernière société, de 11.2014 à 05.2016. C'est le cas aussi d'Aloïs BREU, de Rajna GIBSON et Bruno PORRO, pour ne citer que les connexions avec la FINMA...**

**Concernant la deuxième société miroir FCOE027798 créée le 27.02.2023**, Les Administrateurs de la société ne figurent pas nommément au RC. Ils sont représentés par un « **Diligence Agent** » du nom de Chris WARNES, qui certifie **qu'il est en mesure de fournir les informations requises sur chaque bénéficiaire effectif enregistré...** Or, cette société a été enregistrée alors que **Sergio ERMOTTI (UBS)** présidait **SWISS Re en Suisse, de 07.2020 à 05.2024**. On peut considérer qu'il a instauré les sociétés miroirs de SWISS Re sur le **modèle d'UBS - CREDIT SUISSE**. Il faut préciser encore que dans le RC de **SWISS Re Asia AG à Zürich**, figurent aussi au RC de la société **Walter KIELHOLZ de CREDIT SUISSE et Bruno PORRO de la FINMA...** **Les sociétés de SWISS Re et toutes les Caisses maladies dont de très nombreux Administrateurs figurent dans les sociétés miroirs, ont largement contribué au blanchiment des royalties...**

Une troisième société de SWISS Re soulève également beaucoup de questions. Il s'agit de **IPTIQ Group Holding AG CH-020.3.036.147-3 (anciennement SWISS Re Life Capital Management) à Zürich** dont une **société miroir à été inscrite au Royaume-Uni le 01.07.2011 sous le N° RC FC030372**. Patrick RAAFLAUB y a été inscrit du **01.01.2021 au 04.07.2024**

## **Mark BRANSON**

Entré à la FINMA le 01.01.2010 en tant que chef de la division Banque et membre de la Direction. En tant que chef de la division Banque, il était responsable de l'agrément et de la **surveillance de toutes les banques et négociants en valeurs mobilières suisses**. Il avait été nommé directeur adjoint de la FINMA le 1er février 2013. C'est en qualité de suppléant du Directeur général, que Mark BRANSON a assumé la direction de la FINMA lors du départ inattendu de Patrick RAAFLAUB, jusqu'à sa nomination officielle le 1er avril 2014. Il a été en fonction jusqu'au 31 mai 2021.

Il faut rappeler que Mark BRANSON était à la tête d'**UBS au Japon** lors du scandale du taux d'intérêt de référence japonais TIBOR. Il y était responsable de la banque d'investissement, des affaires de titres ainsi que de la gestion d'actifs et de la gestion de fortune. En raison de la manipulation et du « scandale Libor », UBS a dû payer des amendes de EUROS 2,5 milliards et EUROS 1,2 milliard. La Commission Européenne a finalement renoncé à l'amende de 2,5 milliards parce qu'UBS avait contribué à élucider la manipulation.

En tant que directeur de la FINMA, Mark BRANSON était président du Comité national pour les crises financières et membre du conseil consultatif « Avenir de la Place financière »

Il ne faut pas oublier de relever qu'au moment où les **grands réviseurs** planifiaient l'escroquerie des royalties (1992-1993), Mark BRANSON était au service de **Coopers & Lybrand (aujourd'hui PwC) à Londres**. Ensuite, de 1994 à 1997 il a été au service de CREDIT SUISSE à Londres, avant de rejoindre **UBS Warburg Dillon Read à Londres** de 1997 à 1999. Enfin de 1999 à 2009, il a occupé divers postes à **UBS Zürich** avant d'entrer au service de la FINMA.

On constate donc que de 1992 à 2009, Mark BRANSON a suivi toutes les étapes liées à l'escroquerie et au blanchiment des royalties et que comme CEO de la FINMA, il a pu tout mettre en œuvre pour empêcher la mise en lumière des CRIMES commis et préserver l'impunité des coupables.

## **Jan BLÖCHLIGER**

Au service de la FINMA depuis 2011, il a occupé divers postes dans lesquels il a pu cautionner le CRIME ORGANISÉ FINANCIER et avait toutes les compétences pour assurer l'intérim au départ de Mark BRANSON. Il a occupé la direction de la FINMA du 01.05.2021 au 31.10.2021.

Parmi ses engagements au sein de l'Autorité de surveillance, relevons que de 2015 à 2018, **Jan BLÖCHLIGER a dirigé le Senior Supervisors Group de la FINMA, chargé de la surveillance du grand groupe bancaire actif à l'échelle mondiale « UBS »... Autant dire qu'il a garanti TOUS LES CRIMES D'UBS durant 4 ans !**

Jan BLÖCHLIGER a obtenu son brevet d'avocat en 2005 et a été au service de plusieurs Études dont **FlexLaw by Schellenberg Wittmer AG (2009-2011 Banking and Finance)** qui exerce ses activités à Zürich Genève et Singapour. **Marc Lionel AESCHLIMANN, membre de la FINMA, y a du reste aussi été Associé et les liens de l'Étude avec le blanchiment des royalties, sont importants...**

Pour terminer, notons qu'en 2008, il a travaillé pour le **FMI / IMF**, le plus gros organisme de blanchiment d'argent que les Français **Dominique STRAUSS-KAHN (- 2 - / - 3 -)**, **Christine LAGARDE** ou encore **Michel CAMDESSUS** ont présidé.

## Urban ANGEHRN

Il a dirigé la FINMA de 11.2021 à 09.2023. Il avait débuté sa carrière (1994 à 1999) au sein de la banque américaine **JP Morgan** dans le trading de produits dérivés. De 1999 à 2005, il travaillait dans le marketing des *fixed income derivatives* pour **Credit Suisse First Boston aux États-Unis**. Lors de ces deux fonctions, il était donc au cœur de l'escroquerie des royalties, puisque ces deux banques font partie de celles qui étaient au centre du complot.

Il est précisé dans un article de **PME.ch**, que durant ses deux ans de présidence, **Urban ANGEHRN a eu à gérer les risques liés à la guerre en Ukraine et la crise CREDIT SUISSE**. On se demande bien en quoi la crise en Ukraine peut avoir eu **une influence sur les risques de la FINMA, à moins que ceux-ci soient liés à des opérations de blanchiment...** Ceci confirmerait les déclarations toujours plus insistantes sur les implications des Gouvernements de l'OTAN (*ou proche comme l'est la Suisse*) en faveur des **CRIMINELS BANDERISTES NAZIS du Gouvernement ZELENSKY...** Le proche avenir nous le dira !

De 2005 à 2007, Urban ANGEHRN s'est tourné vers le secteur des assurances auprès de la **WINTERTHUR-Assurances**. Il a été *Head of Allocation & Strategy* dans le domaine de la **gestion d'actifs** pour Winterthur (aujourd'hui AXA). Il a assurément contribué à la planification de la disparition du Groupe WINTERTHUR en 2006, sacrifié après que CREDIT SUISSE – qui était empêtré dans le scandale ENRON aux USA – ait escroqué et détourné les centaines de milliards de réserves latentes de l'assureur... Il peut être intéressant à ce stade, de visiter le lien <https://swisscorruption.info/#winterthur>

De 2007 à 2015, **Urban ANGEHRN a rejoint le Zurich Insurance Group**. Il y a fait carrière et a été nommé Chief Investment Officer (CIO) et membre de la direction du groupe en 2015 avant d'entrer au service de la FINMA. Pour mémoire, le Group ZÜRICH a lui aussi largement contribué au blanchiment des royalties...

Urban ANGEHRN a donné sa démission de CEO de la FINMA en septembre 2023, pour des raisons de santé. Il a été remplacé par intérim, par Birgit RUTISHAUSER au 01.10.2023. Dans son annonce de départ, la FINMA déclare : **« Avec son équipe et en étroite coordination avec le Département fédéral des finances et la Banque nationale suisse, il a joué un rôle clé dans la résolution de la crise du Credit Suisse, le plus grand défi de l'histoire de la FINMA »**. Il faut relever aussi la proximité de la FINMA avec le Département Fédéral des Finances sous la tutelle de **Ueli MAURER** ou actuellement de **Karin KELLER-SUTTER** (mais surtout anciennement avec **Kaspar VILLIGER** et avec la Banque Nationale Suisse (BNS)).

Il est vrai que lancer une opération de blanchiment d'envergure, sur plusieurs centaines de milliards de francs, tout en cachant les faits réels au Peuple, peut relever du **plus grand défi**

**d'escroquerie de l'histoire de la place financière suisse, cautionnée par le Gouvernement et le Parlement suisse !**

**Une telle attitude va immanquablement conduire à la fin de la Place financière suisse qui n'aura dès lors plus aucune crédibilité !!!**

Urban ANGHERN déclarait dans son congé : « *En tant que directeur de la FINMA, pouvoir contribuer à promouvoir durablement la qualité de la place financière suisse était pour moi un défi unique que j'ai relevé de toutes mes forces. Cependant, une exposition élevée et prolongée a eu des conséquences sur la santé. «J'ai soigneusement réfléchi à ma décision et j'ai décidé de démissionner».*

**Il est évident pour tout individu sein d'esprit, que promouvoir et contribuer au Crime organisé, au détriment des buts fixés par sa fonction et contre les intérêts du Peuple que l'on est censé défendre, peut conduire à une détérioration de son état de santé !**

**Si la Justice humaine est aujourd'hui illusoire dans nos Institutions corrompues au sein d'une pseudo Démocratie, laissons la Providence agir et les coupables faire face à leurs CRIMES !**

### **Birgit RUTISHAUSER**

Directrice adjointe sous le règne ANGHERN, elle a accédé au poste de Directrice par intérim de la FINMA au 01.10.2023. Elle est entrée à la FINMA en 09.2018.

De 10.1998 à 01.2001, Birgit RUTISHAUSER, a travaillé pour le réassureur **CONVERIUM AG**. En 2007, la société a été rachetée par **SCOR**, après une **OPA hostile** en février 2007. **Martin EBNER**, en collaboration avec la **Banque cantonale de Zurich** (gros blanchisseur des royalties), a aidé le réassureur français SCOR à se constituer une position de près de 33 % grâce à une opération d'option controversée et a contribué à l'effondrement de la direction de CONVERIUM dans sa lutte défensive. **C'était l'époque durant laquelle *les requins de la finance*, [Martin EBNER](#) (voir la vidéo) et [Christoph BLOCHER](#), complices des escrocs et blanchisseurs des royalties, ont sacrifié tous les fleurons de l'industrie suisse pour satisfaire leur égo et leurs intérêts personnels...**

De 04.2005 à 11.2006, Birgit RUTISHAUSER a été Cheffe du Groupe de travail dans le cadre de la Réassurance de [WINTERTHUR-Assurances](#) à Winterthur. De 12.2006 à 10.2011, elle a rejoint la **ZURICH Assurances** comme responsable de ZURICH Connect en Suisse.

De 12.2011 à 12.2015 avant d'entrer au service de la FINMA, Birgit RUTISHAUSER occupait le poste de Directrice de la National Suisse Assurance pour la Gestion des Risques du Groupe, avant que la société cesse toute activité et qu'elle soit reprise par HELVETIA. En 2011, les assurances-vie collective de Nationale Suisse avaient déjà été reprises par SWISS Life (ex Rentenanstalt).

### **Stefan WALTER**

Il est entré au service de la FINMA en avril 2024 comme CEO de l'Autorité de surveillance des Marchés financiers...

De juillet 1991 à 2006, Stefan WALTER a été au service de la **Federal Reserve Bank of New York (FED)** comme Officer, Vice President et finalement Senior President. Il était donc en fonction quand la FED imprimait des dizaines de milliards de billets de 100 dollars pour les transférer à la MAFIA Russe comme le démontre le dossier [MONEY PLANE...](#) Le dossier [SWISSLEAKS](#), met en évidence les liens de ce CRIME perpétré en Dollars - en [complicité avec la DEA](#) qui a **engagé la responsabilité des États-Unis d'Amérique** - avec l'escroquerie et le blanchiment des royalties dans l'Affaire de Genève...



De 09.2006 à 10.2011, Stefan WALTER a été Secrétaire général du **Basel Committee on Banking Supervision** (la Banque des Règlements Internationaux - **BIS**).

De 01.2012 à 01.2014, il a été « **Principal** » de EY (**Ernst & Young**, à savoir Responsable du réseau mondial de réglementation d'EY. Conseil aux clients sur le programme de changement réglementaire mondial et les implications pour les modèles commerciaux des banques.

**Ernst & Young (EY)** a été le Réviseur qui a mis en place les **sociétés coquilles** au travers desquelles les royalties escroquées devaient être transférées hors de tout contrôle légal. Ces montages ont été rendus possible grâce à la complicité du **Notaire Pierre MOTTU** et de son collègue parisien Éric de la HAYE-ST-HILAIRE, mais aussi grâce à la complicité de l'**Avocat Marc BONNANT**, du **Procureur général de Genève Bernard BERTOSSA**, de la **Police fédéral (FedPol)** et du **Ministère Public de la Confédération**. Bien entendu, ce monde de Voyous et autres Criminels, ne serait jamais resté impuni, sans la complicité des pouvoirs politiques et des Autorités judiciaires...

<https://swisscorruption.info/politique-corruption> / <https://swisscorruption.info/justice-factice>

Avant d'entrer à la FINMA, Stefan WALTER a travaillé durant 10 ans (02.2014 - 12.2023) pour la **Banque Centrale Européenne** où il a été Directeur général de la supervision des banques systémiques, puis Responsable de la surveillance horizontale des risques des banques de la zone euro. Des postes clés pour contrôler que le blanchiment au travers de l'Europe, des milliers de milliards escroqués sur les royalties, soit commis sans soulever de vagues...

C'est bien de cette escroquerie dont parlait le vice-Président suisse du PDC et Conseiller National **Dominique DE BUMAN** en 2006, lorsqu'il avait déclaré : **« Je sais que les Autorités sont complètement corrompues, mais ça ne s'arrête pas là. Si je dénonçais tout ce que je sais, la Suisse entière tremblerait... La société est complètement pourrie. Cela ne fonctionne que par les petits copains. Il y a des problèmes partout. La société fribourgeoise n'est pas exempte d'histoires de corruption ou de copinage. J'ai eu vent de certaines choses qui ont été couvertes, c'est vrai, je le sais »...**

## Autres membres de la FINMA (Alphabétique)

(Liste non exhaustive)

**Il est plus confortable de consulter ou rechercher leurs liens RC en téléchargeant le fichier pdf suivant sur votre PC, pour éviter une recherche en ligne qui est lente et fastidieuse compte tenu des + 21'000 pages que comporte le fichier : <https://swisscorruption.info/cs-ubs/rc1.pdf>**

AESCHLIMANN Lionel Marc	DE CAPITANI Silvio 1995 1996
AMMANN Christoph Jakob 07.2001 - 2007	DELALOYE Christian Alexandre Oscar
ARQUINT Hermann	ECKERT Peter Viktor 2007 - 2012
<b>BETI Dina</b>	EGGEN Mirjam 2022
BICHSEL Alain 07.2007 - 2008	EGGER Philippe 2014 - 2017
BLASS Sonja	EMMENEGGER Susan
BÔLE Léonard	FELLMANN Beat
BORER Rainer	FRANCESCHETTI Alberto 2022 - 2025
BOURGOZ GORGÉ Corinne Marie-Anne	FRICK Bruno Emil 2013 - 2016
BOVEY Pascal	GALISSARD DE MARIIGNAC Thierry
BREU Aloïs Raimund (Raymond)	GEHRIG Bruno 1995 - 1996
BUCHER Kurt 1989	GENTSCH Benjamin 2019 - 2025
BRIANTI Eugenio 2011 - 2012	GHELFI Jean-Pierre 1995 - 2002
CASSANI BOSSY Ursula 2020 - 2025	GIBSON BRANDON Rajna Nicole 1997 - 2004
CHABLOZ Isabelle	GIGER Peter Georg
CHENAUX Jean-Luc	GILLARD Yvan
CONTRATTO Franca Astrid Simone	GIRARD Alain
DARBELLAY Aline 2025 -	GSCHWIND Hans-Peter 2002

HAURY DE SIEBENTHAL Susanne	RICKENBACHER Joseph Ludwig 2012 - 2013
HIRSCHI Thomas	ROOS Lukas
HUG Marzio 2022 - 2025	ROSSI Mario Aloïs
INCERTI Patrice	RUFER Thomas
KARG Alexandra	SCHLATTER Andreas 2020 - 2025
KÄSTLI René Anton 2000 - 2008	SCHLICHTING Lars
KELLER Bernhard 2016 - 2023	SCHNIEPER René
KELLER Rene W. 2025 -	SCHOCH Michael
KILGUS Sabine 2007 - 2011	SCHWOB COSANDEY Renate 2016 - 2023
KNABENHANS Walter 1999	SIGRIST Daniel 1999
LARDY Pierre 1997 - 2002	STIRNIMANN Franz X. (Froriep Lawyers GE) 1988 - 2008
LENGWILER Yvan -> 2019	SUTER Martin Hermann 2018 - 2025
LORETAN Michael Stanislas	THÉVENOZ Luc 2001 - 2007
LÖW WESTREICHER Franziska Clara	VARGES Gabe Shawn
MÄCHLER Monica Elisabeth 2009 - 2011	VETTIGER Thomas
MARTI Romain 1992 - 2008	WALTER Stefan
MEIER-SCHATZ Christian 19989 - 02.1999	WERMEILLE Yann
MEIER Heinz	WIDMER Hans Rudolf
MÜLLER Paul Albert 2009 - 2015	WIPFLI-SPÄNI Franz 2012 - 2021
MÜLLER Thomas A. -> 06.2022	WORTMANN Andreas 2009
NOBEL Peter 1995 - 2000	WYMEERSCH Eddy 2012
PEDRAZZOLI Flavio 1995 - 1997	WYSS David
PETER Henry Martin	WYSS Hans-Peter
PFISTER-INEICHEN Heidi 1997 - 2004	ZDRENYK Andreas
<b>PICTET Charles</b> 2005 - 2011	ZULAUF Urs 1983 - 2008
PLEINES Günter 2013 - 2019	ZWEIFEL Manuel
PORRO Bruno 2009 - 2010	
PREISIG Johanna	

## Analyse succincte des manquements du rapport CEP qui a pourtant été rendu en prétendant qu'il était EXHAUSTIF...

### Mandat de la Commission d'Enquête Parlementaire (CEP)

*Les abréviations ressortant du Rapport CEP ou du présent document, peuvent être consultées sur le lien <https://swisscorruption.info/lexique>*

La CEP a été constituée pour évaluer les actions du Conseil fédéral, de la **FINMA**, de la BNS et d'autres organes impliqués dans la crise CREDIT SUISSE. Le rapport rendu est une **analyse non exhaustive** qui se concentre sur les actions des institutions précitées. Il souligne les lacunes dans l'application des règles, comme le **filtre réglementaire accordé à CREDIT SUISSE** et les retards dans les mécanismes TBTF.

Le présent contre-rapport, démontre clairement la volonté des membres de la Commission, d'avoir exclu de leur étude du cas, les points essentiels des actions CRIMINELLES des deux banques UBS et CREDIT SUISSE, dans le but d'enterrer définitivement tout ce qui est lié à l'escroquerie des USD 3'700 milliards des royalties dans le cadre de l'Affaire de Genève, à laquelle ont contribué les banques suisses.

Selon la CEP, les critiques faites à l'encontre de la FINMA, démontrent son manque de recours à des décisions formelles et font état de l'usage controversé d'un « **filtre réglementaire** » pour **dissimuler la situation réelle des fonds propres de CREDIT SUISSE**, en non-conformité avec l'article 4 de la Loi sur

les banques (LB). La question clé est de savoir si les actions prises par la FINMA étaient en adéquation avec ses obligations de surveillance prudente. **Ce filtre a masqué la situation officielle réelle** de la banque ([hormis les avoirs cachés dans les sociétés miroirs](#)) et a retardé la nécessité d'une recapitalisation.

L'octroi de ce filtre doit être considéré comme une **interprétation extensive des bases juridiques**, ce qui est en contradiction avec l'article 4 de la LB, qui exige que les banques maintiennent des fonds propres suffisants pour couvrir leurs risques. **Si le filtre a permis à Credit Suisse de contourner ces exigences et cela constitue une violation de la loi.**

On doit alors comprendre pourquoi une Autorité de surveillance accorde de mettre en place un « filtre réglementaire » particulier en faveur d'une banque, si celle-ci peut **compromettre la sécurité du système financier international** et va à l'encontre de la réglementation « **Too Big To Fail** ».

**Si l'on étudie les parcours professionnels des membres de la FINMA selon les exemples cités plus haut, et ceux des membres de la CEP il faut y voir une complicité évidente et admettre qu'ils agissent tous au sein d'un CRIME ORGANISÉ.**

### Réglementation « Too big To Fail » ([TBTF](#))

Le rapport mentionne des lacunes dans l'application de la réglementation TBTF, notamment un retard dans la mise en place d'un mécanisme public de garantie des liquidités (**PLB**) . Si le rôle du Conseil fédéral dans ce retard pourrait être examiné comme une possible négligence, en regard de l'approche non exhaustive de l'enquête de la CEP, il faut plutôt **y voir une volonté complice**. Là encore, les parcours professionnels des [membres du Conseil Fédéral](#), confirment leur implication et leur complicité dans l'escroquerie des royalties. Ce sont du reste les **Autorités fédérales et le Ministère Public de la Confédération (MPC)** qui ont cautionné [l'escroquerie des Royalties](#). Ils se sont faits les complices des [Autorités politiques et judiciaires genevoises](#), des **Procureurs cantonaux** et tout particulièrement des [Procureurs genevois](#), à commencer par le très célèbre [Bernard BERTOSSA](#) qui sera plus tard **nommé au Tribunal Pénal Fédéral** pour avoir le contrôle sur les plaintes qui arriveraient à ce niveau...

### Interactions entre les Autorités de régulation, la Politique et les entités financières

La relation entre la FINMA, la BNS et Credit Suisse, qui a été marquée par des rencontres non institutionnelles (« non-meetings ») et des échanges parfois opaques, soulève la question de savoir si ces pratiques respectaient les standards de transparence et les principes de gouvernance exigés par la réglementation bancaire. À l'évidence, la CEP n'a pas rendu un **rapport exhaustif** comme elle l'a prétendu, en omettant de prendre en compte l'Affaire des royalties escroquées par les banques suisses. **Les standards de transparence et les principes de gouvernance exigés par la réglementation bancaire n'ont donc pas été respectés.**

Des accusations de complaisance envers des intérêts politiques et financiers, incluant des liens entre anciens dirigeants de la BNS et des groupes financiers comme [BlackRock](#), sont mentionnées dans certains contextes médiatiques.

### Blanchiment et liens internationaux / Contrôles fictifs pour dissimuler les activités de blanchiment d'argent

Les critiques internationales concernant les manquements dans la lutte contre le blanchiment d'argent, un élément central de la législation bancaire suisse, **justifie des enquêtes approfondies sur la base de paramètres exhaustifs !** Or, il est établi que les points principaux liés à l'escroquerie des royalties, aux sociétés miroirs, au blanchiment d'argent ou encore aux parcours professionnels des membres de la FINMA ou du monde politique, ont été écartés.

Le manque de réactivité des autorités suisses face aux signalements de pratiques criminelles démontrées ou encore douteuses, a été mis en avant comme une faiblesse structurelle du système de surveillance. Une faiblesse toutefois voulue par les Autorités.

Il est par conséquent évident, que le rapport de la Commission parlementaire, n'a pour objectif que de dissimuler les véritables carences du système financier suisse, Rappelons que le **Président de la**

**FINMA Urban ANGHERN** cité plus haut, a dû gérer la crise CREDIT SUISSE après avoir été impliqué tout au long de sa carrière dans le blanchiment des royalties. C'est assurément ***l'exposition élevée et prolongée de cette situation dans laquelle il a dû combattre les conséquences des crimes dont il a été complice, qui a réveillé sa conscience et qui a eu des conséquences sur sa santé, le poussant à démissionner...***

## **Le sentiment d'infériorité des membres des Autorités suisses conduit à une soumission dangereuse qui compromet l'intérêt des Citoyens**

Contexte des pressions exercées par la [Federal Reserve \(Fed\)](#) et la Prudential Regulation Authority (PRA)

**Fed (États-Unis)** : La Fed est la banque centrale des États-Unis. Elle joue un rôle clé dans la stabilité financière mondiale. Elle surveille de près les banques systémiques, y compris celles opérant sur son territoire, comme CREDIT SUISSE. **La Fed est à voile et à vapeur : Tantôt organe de contrôle, tantôt MAFIA criminelle comme le démontre le dossier <https://swisscorruption.info/moneyplane>, quand elle imprimait des milliards de dollars pour les transmettre à la MAFIA russe, après que l'escroquerie des royalties ait été faite en Dollars...**

**PRA (Royaume-Uni)** : La PRA est l'autorité de régulation prudentielle britannique, chargée de superviser les banques et les institutions financières au Royaume-Uni, là où ont été enregistrées les [sociétés miroirs](#) de CREDIT SUISSE et d'UBS. Hormis les sociétés miroirs, CREDIT SUISSE avait une présence significative au Royaume-Uni, ce qui explique l'implication de la PRA.

Ces deux Autorités ont assurément été aussi compromises l'une que l'autre dans l'escroquerie et le blanchiment des royalties et l'absence de dénonciations et de condamnations des banques qu'elles sont chargées de superviser. Des banques compromises dans le dossier des royalties, en est une preuve irréfutable.

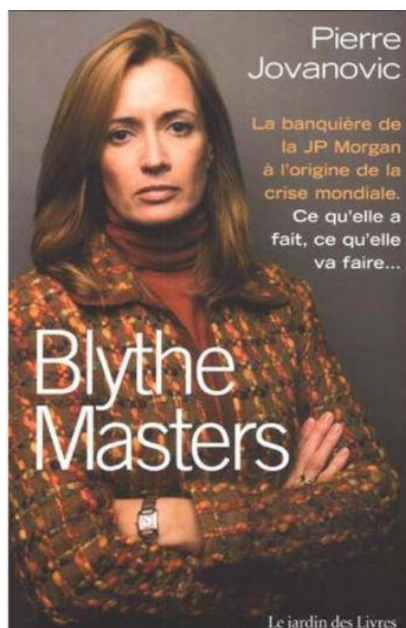
Au surplus, l'enregistrement des **sociétés miroirs** des deux banques suisses au Royaume-Uni ou encore celles de la défunte SWISSAIR, de DEUTSCHE BANK AG (Josef ACKERMANN), CLEARSTREAM (André LUSSI), etc., avec toujours les mêmes Administrateurs impliqués dans l'escroquerie et/ou le blanchiment des royalties ne fait que confirmer la volonté des membres des Autorités de surveillance, de **garantir l'impunité des CRIMINELS !**

**Dans la logique**, les pressions exercées par les deux institutions citées plus haut, ont pu refléter leurs préoccupations quant aux risques systémiques que la crise de Credit Suisse pouvait engendrer pour leurs propres marchés financiers et qui auraient pu avoir des répercussions mondiales. Cependant, **en réalité**, il est beaucoup plus probable que les Autorités concernées ont compté sur le fait que la disparition de CREDIT SUISSE allait permettre de clore le chapitre de la plus grosse escroquerie de l'histoire de l'Humanité, à laquelle elles avaient contribué !!!

**Si les membres des Autorités politiques et administratives suisses n'avaient pas elles-mêmes été corrompues et complices** de l'escroquerie précitée, elles auraient pu à leur tour remettre à l'ordre la FED et la PRA. **Elles avaient les moyens de signifier à la FED qu'il n'était pas question de porter les exigences de liquidités à 18 milliards et dès le 19 mars 2023 à 26 milliards. Le Conseil Fédéral et**

la FINMA auraient également pu empêcher qu'une grande partie de l'ELA accordée par la Suisse à CREDIT SUISSE, ne soit transférée à la FED !

## Pourquoi un propriétaire de moutons met-il un Loup dans sa bergerie ?



Il est étonnant pour terminer, que la FED ou la FINMA ne se soient pas intéressés de plus près à la composition du Conseil d'Administration de CREDIT SUISSE durant la crise et tout particulièrement des raisons qui avaient poussé la banque à se payer les services au sein de son Conseil d'administration, de **Blythe Sally MASTERS** à partir de 2021...

**Blythe Sally Jess MASTERS** est née le 22 mars 1969 à Oxford au **Royaume-Uni**. Elle est Opératrice de marché de la banque J.P. Morgan & Co. (actuelle JPMorgan Chase) dans le secteur des ressources de base et matières premières de première nécessité (head of global commodities).

En 1994, elle a été à l'origine d'un nouveau produit financier, le **credit default SWAP (CDS)**, ou couverture de défaillance.

On lui attribue généralement la création de la forme moderne du **credit default SWAP (CDS)** en 1994, qui est un « contrat d'échange sur défaut de crédit » ou couverture de défaillance.

Sans obligation de mettre de côté des fonds pour garantir la transaction, le vendeur de protection reçoit des primes périodiques et augmente ses avoirs sans nul investissement en capital si aucun événement de crédit n'a lieu jusqu'à maturité du contrat. Dans le cas contraire, événement plus ou moins probable mais très coûteux, il est contraint de faire un paiement contingent, donc de fournir des fonds ex post. Il s'agit donc d'une exposition hors-bilan. (*extrait wikipedia*)

Le tableau ci-contre permet de constater qu'en 2012, les engagements SWAP s'élevaient à plus de 770'500 milliards de dollars. C'est certainement la raison pour laquelle **Blythe MASTERS nommée Administratrice de CREDIT SUISSE en 2021, a été accusée par le journal britannique The Guardian d'être « la femme qui a inventé les armes financières de destruction massive ».**



Bien entendu, le tableau des "Ennemis publics" ne serait pas complet sans les deux ex **Directeurs français du FMI, Dominique STRAUSS-KAHN et Christine LAGARDE** qui étaient tous deux Ministres

en France, lorsque le Gouvernement français s'est attribué les brevets à l'insu de l'Inventeur. Rappelons que Dominique STRAUSS-KAHN était alors Ministre de l'INPI (Institut National de la Protection Industrielle) et qu'il avait la charge de la protection des brevets déposés à son Ministère. C'est donc lui qui a fourni la technique des **brevets d'extinction et de blocage** des puits au KOWEIT et qui a fait profiter l'ensemble des retombées économiques des systèmes à tout les membres du **Gouvernement**. Il était alors question de quelque 3'700 milliards de dollars de l'époque dont le cours officiel était de USD 0.95 pour CHF 1.00.

### Engagements bruts sur produits dérivés des 28 banques systémiques au 31/12/2012 (en milliards de \$) (Source : rapports annuels)

	Engagements (Notionnel)	Fonds propres durs	%	Levier sur dérivés
Deutsche Bank	73 400	48	0,06 %	1 543
JP Morgan Chase	69 550	140	0,20 %	496
Barclays	65 740	65	0,10 %	1 011
RBS	63 060	73	0,12 %	863
<b>BNP Paribas</b>	<b>62 680</b>	<b>80</b>	<b>0,13 %</b>	<b>786</b>
Bank Of America	62 170	129	0,21 %	483
Crédit Suisse	55 150	28	0,05 %	1 940
Citigroup	52 350	123	0,24 %	425
Goldman Sachs	44 450	58	0,13 %	766
UBS	41 450	39	0,09 %	1 068
HSBC	27 460	139	0,51 %	198
<b>Société Générale</b>	<b>25 380</b>	<b>45</b>	<b>0,18 %</b>	<b>564</b>
Morgan Stanley	22 920	45	0,20 %	512
<b>Crédit Agricole SA</b>	<b>20 460</b>	<b>28</b>	<b>0,14 %</b>	<b>733</b>
Bank Of China	17 820	118	0,66 %	151
Mitsubishi	13 040	69	0,53 %	190
Mizuho FG	11 940	36	0,30 %	330
<b>BPCE</b>	<b>9 860</b>	<b>53</b>	<b>0,54 %</b>	<b>186</b>
Sumitomo Mitsui	7 270	50	0,69 %	145
Santander	5 460	74	1,35 %	74
ING Group	4 490	51	1,13 %	89
Unicredit	4 410	60	1,37 %	73
Standard Chartered	4 210	35	0,84 %	119
Wells Fargo	3 610	109	3,02 %	33
New York Mellon	1 200	17	1,39 %	72
State Street	950	14	1,45 %	69
BBVA Bilbao	60	46	76,81 %	1
Nordea	50	29	57,10 %	2
<b>Total</b>	<b>770 590</b>	<b>1 799</b>	<b>0,23 %</b>	<b>428</b>

© Olivier Berruyer - [www.les-crisis.fr](http://www.les-crisis.fr)



Directeur général du ministère du Trésor public italien et chargé des privatisations de 1991 à 2001 Mario DRAGHI a également présidé en Italie le Comité pour les privatisations de 1993 à 2001. À ce titre, il a été membre du conseil d'administration de plusieurs banques et sociétés en phase de privatisation. Mario DRAGHI a été de 2002 à 2005, vice-président de la branche européenne de la banque d'affaires américaine **GOLDMAN SACHS**, qui a participé à l'escroquerie des royalties.

Cette fonction prête à polémique quant à un éventuel conflit d'intérêt dans sa fonction de Président de la BCE : contre rémunération, la banque d'affaires **GOLDMAN SACHS** a notamment aidé la Grèce à dissimuler son déficit public via un procédé considéré comme relevant de l'inventivité comptable.

Le député européen Pascal CANFIN a considéré qu'il était directement impliqué dans l'échange de SWAPS avec Les États mis en difficulté, ce qu'a nié Mario DRAGHI qui a précisé que ce type de contrats avaient été engagés avant son entrée en fonction à GOLDMAN SACHS ; il soutiendra lors d'une audition par les députés européens avoir travaillé uniquement avec le secteur privé, alors qu'il était chargé aussi, selon les communiqués de GOLDMAN SACHS, du travail avec les gouvernements et les agences gouvernementales (acteurs publics) et du développement stratégique en Europe avec les principaux dirigeants de la firme. *(extrait wikipedia)*

Nous savons bien évidemment que « **MENTIR doit devenir une deuxième nature pour ceux qui conduisent l'État** » (Dr. Pierre J. GILBERT, ex-Franc-Maçon).

### **Les Etats-Unis ont pillé l'or de l'Europe et refondu les lingots d'autres Pays...**

**Les informations suivantes sont partiellement extraites du livre de Pierre JOVANOVIC "666 La planche à billets américaine qui va amener les banques à leur faillite et déclencher la grande révolte de peuples**

Le 3 mars 2008, le Prof. Werner WÜTHRICH, docteur ès sciences politiques, écrivait dans le magazine web suisse « Horizons & Débats » que la **Banque Nationale Suisse (BNS) possédait encore 2'600 tonnes d'or et qu'elle en avait déjà vendu la moitié**. On peut donc considérer que les réserves d'or de la BNS avant 2008 s'élevaient à quelque **5'200 tonnes...** Il était encore précisé que 250 tonnes supplémentaires allaient être vendues contre des dollars US, un papier qui n'a plus aucune valeur réelle puisqu'il n'a plus de couverture or depuis le 15 août 1971.

Pendant la même période, alors que d'autres pays étaient invités à vendre leur or pour que leur monnaie n'y soit plus rattachée et s'apparente à la situation du dollars, il faut relever que **la Federal Reserve (FED détenue par des banquiers privés contrôlés par l'État profond)** n'a pas vendu un seul gramme de son or... Si la Federal Reserve est constituée de 12 banques régionales US, celles-ci sont elles-mêmes contrôlées en liens directs par Rothschild, la Banque d'Angleterre et les maisons bancaires londoniennes qui contrôlent, en fin de compte, les banques de la Réserve Fédérale par l'intermédiaire de leurs participations dans le capital de ces banques et leurs filiales new-yorkaises. Les deux principales banques représentant Rothschild à New York, J.P. Morgan Co. et Kuhn, Loeb & Co., sont les groupes financiers qui ont organisé la conférence de Jekyll Island, au cours de laquelle la Loi sur la Réserve Fédérale fut élaborée. Elles ont dirigé la campagne victorieuse qui a suivi afin d'obtenir que le Congrès des Etats-Unis vote ce projet de loi et elles ont pris une participation de contrôle, en 1914, dans la Banque de la **Réserve Fédérale de New York**. Les principaux dirigeants de ces sociétés furent nommés au Conseil des Gouverneurs de la Réserve Fédérale et au Comité Consultatif Fédéral, en 1914. 80% de la New York Federal Reserve Bank - qui détient le pouvoir de décision de la Fed - serait entre les mains de seulement huit familles, dont quatre résident aux USA... Il s'agit de Goldman Sachs, Rockefeller, Lehman, and Kuhn Loeb de New York, les Rothschild de Paris et Londres; Les Warburg de Hamburg, les Lazard de Paris, les Israel Moses Seif de Rome

## Illégalité de la Federal Reserve ?

La loi sur la Reserve Fédérale (Federal Reserve Act de 1913) est établie sur des bases très peu solides comme le (National Recovery Act). La loi NRA a été contestée dans l'affaire Shelter Poultry c/ Les Etats-Unis d'Amérique, 29 U.S. 495, 55 us 837.842 (1935). **La NRA fut déclarée inconstitutionnelle par la Cour Suprême, sur la base selon laquelle « le congrès ne peut pas abdiquer ou transférer à des tiers, ses fonctions régaliennes. Le congrès ne peut pas, constitutionnellement, déléguer son autorité législative à des sociétés commerciales ou industrielles ou à des groupes, afin de leur céder le pouvoir de faire des lois ».**

Doit-on dès lors en déduire que la Federal Reserve (FED) est en mains de Criminels qui escroquent les autres nations en toute impunité et que dans le cadre du cas cité ci-dessus, l'or des nations en question déposé dans ses coffres est détenu par une Organisation du Crime en bande qui agit par métier ?

**Si l'on ajoute que la FED – organisme CRIMINEL contrôlée par l'État profond – a dans les années 1990, imprimé des centaines de milliards de dollars envoyés par avions cargos quotidiens à la MAFIA Russe et ceci durant deux ans pour blanchir les royalties et prendre le contrôle de l'économie soviétique, alors ce sont des criminels américains qui ont exigé que la Suisse sacrifie la deuxième banque du Pays... Voir aussi le dossier SWISSLEAKS**

Pour terminer avec les Avions cargos à destination de la Russie, il faut savoir que quand Vladimir POUTINE a constaté que les « Oligarques / MAFIEUX » russes qui recevaient cet argent, pillaient son Pays au profit de l'étranger au lieu d'investir en Russie et de reconstruire leur Pays, il a mis le halte-là et ils en ont payé le prix fort. Ceux qui se sont expatriés sont aujourd'hui des traîtres à la Russie et des complices d'escroquerie à travers le monde, y compris en Suisse !!!

## Les réserves d'or de l'Allemagne (extrait livre 666 - Pierre JOVANOVIC)

L'histoire de la disparition des réserves d'or de l'Allemagne qui étaient entreposées dans les coffres de la Fed, nous laisse penser que l'Organisation du Crime précitée peut bel et bien être confirmée.

Les lingots déposés par l'Allemagne étaient numérotés et la Banque Centrale allemande la "Bundesbank" était censée pouvoir en disposer. Dans la réalité, dès le moment où la Bundesbank a souhaité pouvoir rapatrier son or, il lui a été déclaré que ce n'était pas possible et que le rapatriement se ferait progressivement sur une longue période de 7 ans... Et le scandale ne s'arrête pas là. A fin 2013, 370 tonnes d'or allemand auraient dû avoir été restituées. Ce ne sont cependant que 30 tonnes qui avaient été restituées. De plus, ce ne sont pas les lingots germaniques estampillés 999 % déposés 50 ans plus tôt à New York qui ont été restitués, mais des lingots même pas allemands, dont la pureté n'était que de 991 %... Les ingénieurs allemands ont en plus considéré que 300 autres tonnes d'or ne répondaient pas aux normes attendues d'un lingot d'or... Conclusion logique, la banque US (FED) a ouvert un coffre qui ne lui appartenait pas et sans la permission du détenteur, a vendu son contenu... Ce comportement est criminel et comme de nombreuses Nations avaient confié leur or à la Federal Reserve, tout laisse penser que cette procédure était ou est usuelle. En d'autres termes, **les Gouvernements successifs américains ont joué aux Banksters !** Était-ce pour financer les multiples guerres à travers le monde, pour financer les coups d'états, pour promouvoir et faire tourner leur économie militaire, toujours sans tenir compte des dommages collatéraux ? S'en est suivi une panique à la Fed New York qui a entraîné une extraordinaire baisse du cours de l'or durant l'année 2013, baisse orchestrée par la Maison Blanche en compagnie des patrons des plus grandes banques américaines, afin que la Fed puisse racheter des lingots à bas coût pour commencer la restitution.

La parution du "Die Welt" du 19 janvier 2014 qui révélait que sur les réserves d'or allemand qui devaient être restituées, seules 5 tonnes avaient été rapatriées, a aussitôt provoqué une pression tellurique sur les organismes internationaux de stockage d'or, comme le COMEX, censés gérer les lingots pour les banques, les fonds de pension et gestionnaires privés.

Cette situation ne fait alors que conforter la responsabilité des USA dans les crimes d'escroquerie commis par **la Federal Reserve - qui serait alors une organisation du Crime agissant au nom des États Unis** - pour piller ainsi les États de la planète au profit du Crime organisé et des huit familles qui détiennent la Federal Reserve... Al Capone n'était en définitive qu'un enfant de cœur en regard des Présidents successifs qui dirigent les USA...

### **Nicolas SARKOZY a trahi son Pays**

En 2004, alors qu'il venait d'être nommé Ministre des Finances, l'une des premières actions de **Nicolas SARKOZY** a été de vendre 600 tonnes d'or de la France alors que rien ne l'exigeait. Pas de guerre, ni de nécessité monétaire et encore moins de crise budgétaire massive ou de crise financière internationale. Pire pour les français, **Nicolas SARKOZY a vendu l'or français alors que le cours était au plus bas, cours plancher obtenu** par la vente soudaine (elle aussi), peu avant par le Ministre des Finances anglais Gordon BROWN (sous Tony BLAIR) qui lui, a jeté 400 tonnes de l'or des Anglais en pâture sur les marchés.

Selon un article du Parisien du 23 avril 2004, il faut savoir que **4 mois avant cette vente**, Nicolas SARKOZY avait été invité par **Alan GREENSPAN patron de la Fed** et grand argentier de la Fed depuis 17 ans, avec les secrétaire au Trésor John SNOW, et enfin avec le **Président de la Banque Mondiale James WOLFENSOHN**. Un accueil digne d'un Chef d'État avait été réservé à Nicolas SARKOZY, alors qu'il **n'était que Ministre**. A sa demande, il avait même rencontré **Colin POWELL Chef de la diplomatie américaine et Condoleeza RICE proche Conseillère du Président BUSH**. Ces demandes ont été satisfaites en 30 minutes, a raconté un brin impressionné un membre de l'ambassade de France à Washington, selon le commentaire du journaliste du Parisien.

Le passage précité de Pierre JOVANOVIC sur l'épisode SARKOZY nous interpelle sur la façon dont **Nicolas SARKOZY a obtenu en 30 minutes**, le moyen de rencontrer le Chef de la diplomatie américaine **Colin POWELL et la plus proche Conseillère du Président BUSH Condoleeza RICE** qui allait devenir Secrétaire d'État en novembre 2004. Tous deux ont été directement liés à l'escroquerie des royalties FERRAYÉ comme en témoigne **ce lien ICI**.

Or, durant l'épisode « **Tempête du Désert** » au KOWEIT dont il est question, **Nicolas SARKOZY était lui-même Ministre de François MITTERRAND et collègue de Dominique STRAUSS-KAHN** qui avait détourné les brevets. On peut dire que dans le cas présent, il y a des liens privilégiés qui unissent !

### **Citoyens suisses trahis par leurs politiciens (Partie 1)**

Le 20 septembre 2011 le Conseiller National suisse **Luzi STAMM (UDC)** a découvert que la Banque Nationale Suisse (BNS) détenait **une partie de l'or helvète dans les coffres de la Fed de New York**. Avec plus de 100'000 signatures de citoyens pour son projet « **sauvez l'or de la Suisse** », Luzi STAMM a voulu **contraindre la Banque Centrale (BNS) de stopper ses ventes d'or et de ramener en Suisse tout l'or stocké à l'étranger**. Il était question également de reconstituer des réserves d'or pour au moins 20 % de ses actifs... Le texte de l'initiative faisait état des **1'550 tonnes d'or bradées depuis 2001 qui avaient entraîné une perte de plus de 50 milliards de francs**. Cette initiative n'a pas passé la rampe du Conseil National et a été rejetée. Il faut savoir que la majorité des membres du Conseil National ont des liens Francs-Maçons et obéissent ainsi aux hauts dignitaires de **l'État profond**, BILDERBERG, DAVOS et Consorts (Selon Klaus SCHWAB fondateur du World Economic Forum (WEF), « **Vous ne posséderez rien et vous serez heureux...** ». De plus, le comportement des Parlementaires démontre qu'une majorité des membres du Conseil National et du Conseil des États ont été corrompus dans l'escroquerie et le blanchiment des royalties, selon les liens de notre base de données.



Les Agents de la CIA ont donc manœuvré d'une main de fer dans un gant de velours... La **Constitution Suisse contraignait la BNS à couvrir le franc suisse en réserve d'or, à hauteur de 40 % de la monnaie émise**. C'est ce qui rendait les américains complètement fous face aux réserves d'or de la Suisse.

Le plan de la CIA mis en place a été simple. Il fallait convaincre les politiques helvètes de rejoindre le **Fonds Monétaire International (FMI)** qui, comme le Diable dans Faust, leur a ouvert ses bras en leur permettant mille et une chose, **à une seule petite condition en revanche, oh si mineure et si insignifiante : « que la Suisse abandonne aussitôt la couverture de sa devise par 40 % d'or ».**

Le FMI était dirigé de 1987 à 2000 - au moment de l'escroquerie des royalties - par le français **Michel CAMDESSUS** et de fait il n'a donc pas été difficile au Président français **François MITTERRAND** de faire intervenir son compatriote. Il est intéressant de connaître les **changements intervenus au FMI sous l'ère CAMDESSUS** : Libéral convaincu, il a donné un tournant particulièrement brutal au FMI, en **imposant aux pays les plus pauvres ou en voie de développement, des mesures de privatisations ou de réductions des dépenses publique d'éducation et de santé en échange de prêts aux pays concernés, aggravant des crises existantes ou menant ces pays à des crises sans précédent**. Par la suite, il a été chargé par des **organisations mondiales, conseillères officielles et officieuses de l'ONU**, d'imaginer les financements des infrastructures nécessaires pour réduire de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau d'ici à 2015. Il proposera **l'introduction du secteur privé dans un secteur très majoritairement détenu alors à plus de 90 % par les puissances publiques, ainsi que des partenariat public / privé**. En 2004, à la demande du ministre de l'économie d'alors, **Nicolas SARKOZY**, il rédige un rapport, le « **rapport Camdessus** », intitulé « Le sursaut, vers une nouvelle croissance pour la France », qui préconise entre autres la suppression des trente-cinq heures, l'arrêt de l'augmentation du SMIC ou le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, et inspirera en partie le programme du futur candidat à la présidence (le qualifiant même d'être son « livre de chevet »). [http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel\\_Camdessus](http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Camdessus) (extrait wikipedia). **Les accords de la Suisse avec le FMI ont été signés alors que le Conseiller Fédéral Kaspar VILLIGER était Chef du Département des Finances. Il deviendra ultérieurement Président d'UBS après avoir été complice du Grounding de SWISSAIR**. Un fleuron de notre économie, fierté du Peuple suisse, dont la flotte a été immobilisée sur tous les tarmacs du monde en signe d'humiliation de la Population de notre Pays. **Marcel OSPEL**, son prédécesseur à la Présidence d'UBS, avait conduit au grounding, en complicité avec **Lukas MÜHLEMANN, Président de CREDIT SUISSE...** Rappelons qu'ensuite SWISSAIR, devenue SWISS, a été offerte à l'Allemand LUFTHANSA. Le rôle de **Kaspar VILLIGER** qui figure au surplus comme Administrateur de la société miroir d'UBS au Royaume-Uni, a été celui d'un **traître au sein du Gouvernement !**

Pour obéir aux USA, le métal jaune suisse a donc été vendu massivement entre 1994 et 1999, juste au moment où le séquestre sur les capitaux provenant des royalties était levé. Ce n'est certainement pas un hasard. De plus, si l'on tient compte des tonnes d'or entreposées aux Etats-Unis pour le compte d'autres Pays d'Europe sous prétexte de « sécurité », la suspicion selon laquelle les États-Unis d'Amérique seraient un État voyou n'est plus de mise, c'est un fait avéré !

### 1.

A qui a profité la vente de ces tonnes d'or bradées par les traîtres en place dans nos Gouvernements d'Europe ?

### 2.

La Fed, qui comme on la vu plus haut est formée de 12 banques US, dans les faits détenues par 8 familles. A-t-elle prêté son statut pour que les entités privées qui la détiennent puissent escroquer l'or de l'Europe pour en appauvrir son système financier au profit de huit familles pour la plupart juives ? Avant la vente des stocks d'or, le cours des monnaies nationales était trop fort face au dollars. Du coup, après les ventes, le dollar a retrouvé de la vigueur...

### 3.

L'État profond (Bilderberg, Trilatérale, CFR, Francs-Maçons) auxquels appartiennent les 8 familles concernées, qui n'ont aucune frontière nationale et agissent selon leurs propres règles secrètes, a-t-il financé le pillage de l'or des Pays européens en le finançant par le blanchiment des royalties ?

### 4.

Les Prêts inconsidérés accordés par le FMI, la BCE et les Banques privées garantis ensuite par les CDS ont-ils été financés par le blanchiment des royalties ? La question ne se pose même pas !

## Responsabilité des États-Unis d'Amérique

Il est indubitable que le **FMI et la BCE, à l'instar des Banques Nationales**, ont été des pièces maîtresses du blanchiment des royalties. Rappelons encore une fois que tous les **transferts liés à l'escroquerie des royalties se sont faits en dollars, sous contrôle de la DEA et avec la bénédiction du Gouvernement américain**. Un Gouvernement sous la tutelle duquel se trouve le FMI... Alors que le **sceau de la DEA était apposé sur chaque transaction pour qu'elle échappe à tout contrôle** – [Patrick DAWSON Chef de la DEA](#) pour la France était stationné à Gland en Suisse et avait assumé cette mission – **les États-Unis d'Amérique, par les transferts de fonds en dollars, ont engagé leur responsabilité civile majeure dans les CRIMES que les Gouvernements américains successifs ont perpétrés depuis 1991.**

**Reconnaître aujourd'hui ses fautes et les assumer** devrait faire partie des ambitions du nouveau Gouvernement entré en fonction le 20 janvier 2025, pour « **MAKE AMERICA GREAT AGAIN** » et permettre à l'Amérique de retrouver un droit au respect, droit aujourd'hui inexistant !

## Citoyens suisses trahis par leurs politiciens (Partie 2)

La trahison du Peuple suisse par ses Politiciens (Partie 1) permet de comprendre que nous ne pouvons **plus accorder aucune confiance aux membres de nos Autorités. La corruption est devenue la règle au sein des Institutions** et c'est assurément ce qui a poussé quelque 6'000 candidats pour 246 sièges, à se présenter aux dernières élections fédérale. TOUS veulent leur part du gâteau !

Il suffit de consulter les [liens des différents partis politiques](#), pour s'en convaincre ou encore de constater l'engouement des membres des Chambres fédérale et du Conseil fédéral à reprendre les mesures de l'Union Européenne contre la Russie...

Les mesures contraignantes imposées par les USA, n'ont eu pour but que de **favoriser l'économie US** sous contrôle de **L'État profond, au détriment de celle de l'Europe**. Avec un psychopathe à la **Présidence de la France**, son économie est en ruine, l'Allemagne qui était la locomotive de l'économie européenne est à la traîne et parallèlement les États-Unis ont été gagnants sur toutes la ligne... Ils ne respectent même pas certaines mesures qu'ils imposent pourtant aux autres...

Beaucoup moins admissible est le fait que la Suisse – **Pays neutre** – ait repris les mesures de l'UE, mais cette situation nous aide à comprendre que les membres de **nos Autorités n'ont plus aucune indépendance et qu'ils sont les laquais de l'État profond**, organisation CRIMINELLE à laquelle est aussi soumise l'UE.

Une autre preuve de cette soumission est l'empressement de nos Autorités pour financer des mesures en **faveur de l'Ukraine**, de sa reconstruction et de son **Gouvernement bandériste NAZI**. Il est vrai que **les Autorités suisses ne cachent même pas leur soutien au NAZISME**, comme elle l'ont démontré lors du vote sur la [résolution de l'ONU](#) « **condamnant le nazisme** » en décembre 2021. **Un vote contre le NAZISME, lors duquel nos Autorités se sont ABSTENUES...**

Encore un signe éloquent des affinités nazies des membres de nos Autorités, a été la « **standing ovation** » des chambres fédérales lors d'une visioconférence avec le [Président NAZI Volodymyr](#)

[ZELENSKY](#). « [Un moment très fort et bouleversants](#) » selon la Conseillère aux États neuchâteloise [Céline VARA \(Les Vert-e-s\)](#), candidate aujourd'hui (2025) pour une place au Conseil d'État neuchâtelois...

Une empathie déplacée en faveur du NAZISME, des crédits en milliards de francs en faveur de l'Ukraine, d'autres crédits en milliards de francs en faveur de l'armée dirigée un [Commandant de corps qui était un banquier](#) dont le parcours professionnel a suivi le cours des opérations de blanchiment des royalties, c'est maintenant trop !

**C'est beaucoup trop quand les classes moyennes et inférieures du Peuple souverain n'arrivent plus à boucler les fins de mois**, quand la Berne fédérale reporte à 2026 le versement pour la première fois de la 13e rente AVS, quand les Parlementaires voient leurs défraiements augmenter sans retenue et quand des **Conseillers fédéraux retraités qui touchent plus de CHF 20'000.- par mois de rente de retraités**, [montent une cabale](#) pour empêcher que la 13e rente AVS soit acceptée en votation...

## **Mais ça ne s'arrête pas là...**

Le fonds AVS de la Suisse qui représente quelque CHF 48,6 milliards, géré par une Société de droit public inscrite sous le nom de [Compenswiss \(Fonds de compensation AVS/AI/APG\)](#) – RC CHE-115.188.083 ou CH ID [CH-660.1.978.018-7](#), était sous gestion financière en Suisse, auprès d'UBS SA depuis 26 ans. Or, depuis le 1er juillet 2024, à la demande du Conseil fédéral, le mandat de gestion a été « mise au concours » (Sic!) et c'est la [société américaine State Street](#) dont le siège est à **Boston (Massachusetts) USA**, qui a obtenu le mandat...

Dès lors, il suffirait que la Suisse ne se plie pas sans réserve au DIKTAT américain, à une quelconque mesure contre la Russie ou que d'une autre manière, elle mécontente l'Oncle Sam, pour que les américains bloquent nos avoirs AVS comme ils savent si bien le faire. Nous devons constater dans cette décision de transfert, que la pseudo « mise au concours » n'était qu'une astuce des membres du Conseil fédéral pour satisfaire les exigences de l'État profond !

Nous le dénonçons en 09.2024 déjà, [William Felix \(Bill\) BROWDER](#) \*\*\* qui est persona non grata en Russie après avoir voulu y blanchir les royalties dans le cadre d'une [association avec Edmond SAFRA](#), est un grand malade qui a développé une haine absolue contre Vladimir POUTINE et si la Suisse est dans son collimateur, nous avons de gros soucis à nous faire pour les fonds suisses gérés aux USA... Or, **BROWDER est un grand POURFENDEUR des intérêts suisses, ce qui rend d'autant moins compréhensible la logique du transfert des fonds AVS dans une société américaine, à moins que la réelle volonté ait été de faire perdre CHF 48,6 milliards aux Citoyens de notre Pays.**

Les membres du Conseil fédéral sont des traîtres qui veulent mettre en pratique les directives du Grand Reset de Klaus SCHWAB « **Vous ne posséderez rien, mais vous serez heureux** ». Il y a URGENCE à rapatrier ces capitaux en Suisse !

\*\*\* voir la rubrique [FINMA plus haut](#) « [Thomas BAUER](#) »

## **Responsabilité des Sociétés de révisions**

Ernst & Young (EY) a mis en place les [Sociétés coquilles](#) qui ont contribué à escroquer les royalties, sociétés sur lesquelles le Président de CREDIT SUISSE, Rainer E. GUT et quelques Directeurs, avaient la signature individuelle (voir à titre d'exemples [la pièce 006](#) et [la pièce 024](#) qui étaient toutes deux en mains du Ministère Public de Genève)

Hormis EY, si la plupart des grands Réviseurs (suisses et internationaux) ont contribué à l'escroquerie des royalties, il faut savoir que TOUS ont été mis en œuvre pour en planifier le blanchiment !

Quant aux sociétés de Rating **Standard and Poor's, Moody's et Fitch Ratings « The Big Three »**, qui accordent des notes de solvabilité tout en sachant que la structure des sociétés qu'elles analysent est fondée sur de l'argent escroqué ou/et blanchi, **leurs notations n'ont AUCUNE valeur. Ces sociétés ne sont plus crédibles !**

Voyons ci-dessous la liste succincte des principales Sociétés de révisions concernées (alphabétiquement) :

- **Arthur Andersen**
- Balmer Etienne AG
- **BDO**
- **Berney & Associés**
- BFB (Fidam Révision, etc.)
- **Coopers & Lybrand**
- **Deloitte**
- **Ernst & Young (EY)**
- Fidinter SA
- Fiduconsult
- Fidugest SA
- Grant Thornton
- **KPMG**
- Mazars SA
- **PricewaterhouseCoopers (PwC)**
- **Revisuisse (PwC)**
- Verifid Révision SA
- et des centaines d'autres

Il faut comprendre que le blanchiment d'argent couvert par des sociétés de révision, compromet l'intégrité des systèmes financiers et économiques. Les conséquences qui en résultent incluent une perte de confiance, une instabilité financière et des dommages durables à l'économie réelle et à la réputation internationale du pays qui a toléré, voire encouragé le crime.

Des scandales de cette nature auraient nécessité une réponse rapide et coordonnée des régulateurs et une refonte des pratiques d'audit, mais ces derniers ont préféré se faire corrompre pour bénéficier de leur part du gâteau.

**Il en résulte une perte de confiance dans les Institution financières avec un effondrement de la crédibilité des sociétés d'audit** qui va éroder la confiance des investisseurs, des clients et des marchés, dans les institutions financières. **On a pu constater dans le cas CREDIT SUISSE, que les retraits de capitaux ont été immédiats !**

Cette participation des sociétés d'audit au blanchiment d'argent, contribue en outre à la déstabilisation du système financier et au niveau des grandes banques, à une propagation des risques systémiques. On l'a constaté aux USA et la crise CREDIT SUISSE l'a confirmé en Suisse. On peut donc en déduire que les **audits « factices »** rendus par les sociétés de révisions concernées au cours des 30 dernières années pour couvrir le blanchiment des royalties, sont la conséquence de la propagation des crashes financiers que l'on observe de plus en plus.

Là encore, en s'étant rendues complices des crimes pourtant dénoncés depuis le début des années 1990 dans le cadre de l'escroquerie et du blanchiment des royalties, les Autorités suisses contribuent à la dégradation de la réputation de notre place financière. Le GAFI qui sera informé de ce contre-rapport, a du reste déjà épinglé la Suisse pour son laxisme face au blanchiment.

À long terme et on en parle déjà depuis 30 ans dans le cadre des royalties, la perte de crédibilité des sociétés de révisions aura inmanquablement des conséquences réelles sur l'économie en Suisse,

quand les Investisseurs comprendront qu'ils ont été trompés par une complicité des Sociétés d'Audit, avec les Autorités corrompues du Pays.

Le blanchiment d'argent encouragé par les Autorités conduit à une distorsion des indicateurs économique et l'économie souterraine qui en résulte contribue à réduire les recettes fiscales et limite les ressources pour les infrastructures publiques, la santé ou l'éducation, etc. Il ne fait que contribuer à l'appauvrissement des population et « Infrarouge » du mardi du 22 janvier 2025 était là pour nous rappeler que les Autorités suisses cherchent à « Cacher ses pauvres »...

Le blanchiment ne peut que contribuer à créer des crises économiques, des bulles spéculatives et une perte de confiance dans les Institutions. Les Autorités suisses sur ces points, peuvent recevoir la note de 10/10 et ce n'est pas faute d'exemples...

**Enron et Arthur Andersen (2001)** : La société de révision Arthur Andersen avait couvert des fraudes comptables massives d'Enron. Cela a mené à l'effondrement d'Enron, à la faillite d'Arthur Andersen et à une crise de confiance dans le secteur de l'audit.

Mais ce qui est plus étonnant, c'est qu'après avoir été mis en faillite aux USA, la société suisse d'Arthur Andersen qui a largement contribué au blanchiment des royalties, est restée en vigueur en Suisse jusqu'en 2021, après avoir changé de nom...

**En conclusion, les sociétés de révisions qui ont contribué au blanchiment des royalties vont devoir assumer leur part de responsabilité civile sur l'indemnisation de CHF 82'000 milliards que nous revendiquons... Arthur Andersen n'était que la première sur une longue liste de faillites à venir !**

## Causes des dérives de l'État et des Institutions

Notre Démocratie est basée sur quatre critères fondamentaux :

- **Le Pouvoir Exécutif**
- **Le Pouvoir Législatif**
- **L'Autorité Judiciaire** (nommée par le Pouvoir législatif)
- **La Presse** (écrite, audio et visuelle, dont l'indépendance est garantie constitutionnellement, mais corrompue par le versement de subventions accordées par les deux Pouvoirs cités plus haut, pour que leurs crimes ne soient pas dénoncés) ! La preuve en est l'Affaire de Genève et des royalties dont les crimes sont en cours depuis 30 ans, **qui ne sont jamais dénoncés, alors que des centaines de milliards de revenus de l'argent blanchi échappent aux Caisses de l'État au détriment des Citoyens...**

Les deux premiers pouvoirs sont élus par le Peuple selon des critères démocratiques. Il n'y aurait pas de problème si les [dirigeants des Partis politiques](#) n'étaient alors pas TOUS corrompus et aux ordres de l'État profond, du Crime organisé et à des fins d'intérêts personnels. Encore une fois, il suffit de consulter le lien précité pour s'en convaincre.

À partir de là, **les Partis politiques proposent des candidats qui correspondent à leurs critères**, des candidats qui doivent être obéissants et susceptibles d'adhérer à la politique corrompue des Partis.

**L'appartenance des élus à des Clubs de services qui appliquent les mêmes règles du SECRET que la Franc-Maçonnerie dès leur entrée en politique, leur DEVOIR du respect de la COLLÉGIALITÉ (qui devrait être considéré comme un crime, mais dont la rupture peut être dénoncée pénalement), sont des aspects qui mettent en évidence la disparition inconsciente de la Démocratie, au su et au vu de tout le Peuple, en faveur d'une Oligarchie de CRIMINELS qui doivent dès lors être considérés comme des TRAITRES !**

# Conclusions

## Principaux désaccords et accusations du contre-rapport, face au rapport CEP :

Thème	Rapport CEP	Contre-rapport CEP
Objectivité	Évaluation neutre, bien que critique	Contre-rapport accusation de dissimulation de faits essentiels
Blanchiment	Failles de supervision, mais sans complicité directe.	Réseaux criminels avec complicité institutionnelle.
FINMA & BNS	Critiquées pour leur gestion inefficace.	Acteurs centraux du blanchiment et des dissimulations.
Politiciens suisses	Peu impliqués directement dans la crise.	Acteurs clés d'un système de corruption organisée.

**Proposer des réformes pour améliorer la supervision des milieux financier, comme le fait le rapport CEP, ne sert à rien quand l'étude menée n'a pas pris en compte les éléments essentiels qui ont conduit à la crise CREDIT SUISSE. C'est du « bulshit » !**

Dans la réalité, les Institutions (MPC, Conseil Fédéral, Parlement, Administration fédérale) ont organisé un système de corruption et de blanchiment d'où ils tirent des avantages personnels.

La disparition de CREDIT SUISSE n'est pas le résultat d'une série d'erreurs, mais bien d'actes délibérés pour dissimuler une gigantesque escroquerie impliquant des acteurs politiques et financiers à l'international.

La CEP ne peut pas prétendre avoir rendu un rapport « exhaustif » quand elle occulte des éléments-clés comme le **rôle des banques miroirs** et l'implication de politiciens dans les réseaux de blanchiment.

Les relations symbiotiques qui existent entre les régulateurs et les banques systémiques, mais aussi avec les élites politiques, n'a même pas été effleurée dans le rapport de la CEP, alors que ce sont justement ces relations qui ont conduit aux CRIMES qui ont été commis.

Une restructuration des Institutions, de la régulation et de la gouvernance en profondeur, sera impérative si la Suisse veut maintenir sa place financière et pour autant que ce ne soit pas trop tard.

Des réformes drastiques pour regagner la confiance des Citoyens, **comme la destitution du Conseil Fédéral et de tous les Dirigeants de la FINMA (Conseil d'Administration et CEO) et de la BNS doivent être exigés sans délai. Il en est de même des Chambres fédérales et des cadres du MPC.**

**Un Gouvernement de crise et un Parlement restreint doivent être institués pour organiser de nouvelles élections dans les 6 mois, après avoir légiféré pour introduire la notion de criminalité pour tout ce qui touche à la Collégialité, la Franc-Maçonnerie et aux Clubs de services.**

**Légiférer aussi pour que la corruption devienne un CRIME MAJEUR conduisant à des peines fermes dissuasives, tant envers les auteurs, qu'envers ceux qui auront à les juger s'ils manquent à leurs Devoirs ou pratiquent l'Arbitraire. Le Code Pénal Suisse (CPS) doit prendre en considération le fait avéré que les Magistrats judiciaires peuvent être faillibles et que s'ils agissent à l'encontre de leurs Devoirs, des peines particulièrement dissuasives doivent leur être infligées.**

## Lexique bancaire (Abréviations relevant du Rapport CEP)

<b>AFF</b>	Administration Fédérale des Finances
<b>ASR</b>	Autorité fédérale de Surveillance en matière de Révision (DFJP)
<b>AT1</b>	Fonds propres de base supplémentaires
<b>BNS</b>	Banque Nationale Suisse
<b>CBCB</b>	Comité de Bâle sur le Contrôle Bancaire
<b>CD</b>	Comité Directeur / Coordination stratégique du dispositif de crise
<b>CDS</b>	Credit default swap /
<b>CEP</b>	Commission d'Enquête Parlementaire
<b>CG</b>	Comité de gestion des crises financières / Mesures préparatoires opérationnelles
<b>ChF</b>	Chancellerie Fédérale
<b>CMG</b>	Crisis Management Group
<b>CSF</b>	Conseil de Stabilité Financière
<b>DFF</b>	Département Fédéral des Finances
<b>DFJP</b>	Département Fédéral de Justice et Police
<b>ELA</b>	Emergency Liquidity Assistance / Aide d'urgence à la trésorerie
<b>FA</b>	Financial Audit / Audit Financier
<b>FDIC</b>	Federal Deposit Insurance Corporation / <b>Corporation fédérale d'assurance des dépôts (CFAD)</b>
<b>FED</b>	Federal Reserve USA / <a href="#">Federal Reserve Bank of New York</a>
<b>FINMA</b>	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>FRL</b>	Facilité pour resserrements de liquidités
<b>G-SIB</b>	Banque Suisse d'Importance Systémique mondiale
<b>HQLA</b>	High Quality Liquid Assets / Actifs liquides de haute qualité
<b>LB</b>	Loi sur les Banques
<b>LCR</b>	Ratio de liquidités à court terme, en %
<b>MoU</b>	Memorandum of understanding / Protocole d'accord
<b>NSFR</b>	Ratio structurel de liquidités à long terme
<b>OB</b>	Ordonnance sur les Banques
<b>OFJ</b>	Office Fédéral de la Justice
<b>OFR</b>	Ordonnance sur les Fonds propres
<b>OPA</b>	Offre Publique d'Achat

<b>PLB</b>	Public Liquidity Backstop / Garantie publique de liquidité
<b>PONV</b>	Point of Non-Viability / Risque d'insolvabilité
<b>PRA</b>	UK Prudential Regulation Authority / Autorité de régulation prudentielle UK
<b>RA</b>	Regulatory Audit / Audit réglementaire
<b>RWA</b>	Risk weighted assets / Actifs pondérés en fonction des risques
<b>SFI</b>	Secrétariat d'État aux questions Financières Internationales
<b>TBTF</b>	Too Big To Fail / Trop gros pour faire faillite
<b>Tier 1</b>	Fonds propres de la banque
<b>Tier 2</b>	Fonds propres supplémentaires de la banque
<b>TPO</b>	Temporary Public Ownership / Étatisation temporaire
<b>ViR</b>	Valuation-in-Resolution
APAC College	Autorités de la région Asice Pacifique Hong Kong, Singapour, Japon, Chine
Core College of Supervisors	FED, Federal Reserve Bank of New York et la PRA (UK)
General colleges	Globalement toutes les Autorités de surveillance internationales